MONTREAL. 16 SEPT. 1911

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
VICTOR HUGO.

LE PAYS

Fut-on cent millons d'esclaves,
Je suis libre.
VICTOR HUGO.

2me Année, No. 36 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

A LA VEILLE DU SCRUTIN

Laurier sera maintenu au pouvoir par une trentaine de voix

La campagne électorale tire à sa fin. Jeudi prochain, le peuple ira aux urnes se prononcer sur la réciprocité et dire son sentiment sur la politique générale du gouvernement.

Nous avons la conviction que sir Wilfrid sortira victorieux de cette rude épreuve.

Les deux partis ont mené la lutte avec une rare énergie et, malgré ses 70 ans, le vieux chef libéral a déployé au cours de sa longue série d'assemblées publiques à travers Québec, Ontario et les provinces maritimes, des vertus d'endurance, une ardeur à la bataille, des ressources oratoires et une vigueur de tempérament qui ont étonné tout le pays.

Nous ne voulons pas faire acte de prophète, mais nous croyons que le parti libéral sera maintenu au pouvoir par une trentaine de voix.

Nous perdrons quelques comtés dans la province de Québec pour des raisons que nous avons déjà fait valoir dans notre journal et, en outre, parce que le mouvement nationaliste a entamé notre parti dans certaines régions de notre territoire.

Nous restons convaincus que si M. Laurier avait donné un portefeuille à la métropole il aurait consolidé les forces libérales dans tous les comtés de l'île de Montréal, tandis qu'aujourd'hui plusieurs de nos amis sont en danger.

La marine a évidemment provoqué des défections ici et là et le long exercice du pouvoir a fait naître dans nos rangs des mécontentements, une apathie, quelquefois des abus dont notre parti doit fatalement subir le contrecoups en temps d'élection.

Nous ne serions pas surpris de voir les conservateurs prendre dix-huit à vingt comtés dans la province de Québec et, en revanche, le parti libéral prendre la majorité dans la province d'Ontario.

Quand j'entends les conservateurs et les nationalistes se vanter d'être sûrs de trente à trente-cinq comtés chez nous, je n'hésite pas à dire qu'ils "bluffent" l'opinion publique.

Les journaux ministériels et oppositionnistes maquillent si bien la situation générale depuis quelques semaines qu'il est assez difficile pour le public de porter une appréciation sérieuse sur le résultat probable des élections.

UN ANCIEN

—) o (—

CROIS OU MEURS

La religion de ceux qui font de la politique payante

Tous ceux qui ont fait de la politique depuis trente ans savent que M. Paul Galibert fut, à Montréal, l'un des libéraux les plus dévoués, les plus généreux et les plus désintéressés.

M. Galibert vient de confier à la presse son dissentiment avec notre parti sur la question de la réciprocité. Il estime que la convention de Washington met en péril les grands intérêts de notre pays.

Loin de partager le pessimisme de M. Galibert, le "Pays" a la conviction que la Réciprocité donnera un essor nouveau à notre activité commerciale et agricole.

Mais, si les opinions sont libres dans cette province, M. Galibert doit pouvoir, il semble, exprimer la sienne sans s'exposer à la critique malveillante.

Le "Canada" devrait être le dernier journal à attaquer cet industriel et à lui faire un crime de la fortune qu'il a pu amasser.

M. Galibert fut l'un des rares libéraux qui, en 1903, mirent la main dans leur poche pour doter le parti libéral d'un organe à Montréal.

M. Galibert a souscrit et payé $5000 pour la fondation du "Canada."

M. Galibert a versé de gros billets de banque dans la caisse du parti à chaque élection.

Il donnait largement, parce qu'il aimait son parti et ses chefs.

L'on conviendra que ce ne sont pas ces placements-là qui l'ont enrichi.

Le "Canada" oublie et feint d'oublier tout cela et accable de son mépris un homme à qui il doit, pour tant, une part de son existence et qui est l'un de ses directeurs.

On sent bien la main d'un sénateur Dandurand dans cette façon de traiter un vieil ami, un ancien partisan.

M. Dandurand qui n'a jamais dépensé un sou pour son parti, mais qui s'est enrichi, grassement enrichi, en ayant l'air de le servir est le grand Manitou au "Canada".

C'est lui, sans doute, qui fait écrire que M. Galibert et ceux qui comme lui, sont dans l'industrie de la tannerie, étranglent les fabricants de chaussures.

Crois ou meurs, c'est la religion des gens qui font de la politique payante.

M. Galibert n'a pas voulu croire à la Réciprocité. M. Dandurand l'envoie au bûcher !

VINDICATOR

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Les Américains se souviennent mais ils ne s'enterrent pas pour cela dans leur passé

Un mot sur les routes. Comment savoir qu'on est au Canada ou aux Etats-Unis

Boston, 12 septembre.

Monsieur le directeur du "Pays",
Montréal.

Cher monsieur,

J'ai visité l'autre jour le vieux Boston, le Boston historique comme on l'appelle ici. J'ai vu, entre autres choses, une foule d'inscriptions pour commémorer tel ou tel fait ou pour marquer que c'est de là et non d'ailleurs que Revere est parti pour sa course de minuit. Il n'y en a que pour Paul Révère dans ce pays-ci. Je vous conterais bien son histoire, mais je dois vous avouer que je ne la possède pas suffisamment. Tout ce que j'en connais, c'est qu'il a sauvé la république durant la guerre de l'indépendance et les Américains spontanément lui en gardent une grande reconnaissance. Nous qui vivons tant de notre passé, de notre histoire, de nos ancêtres, ou même qui en vivons exclusivement, nous aurions ici une foule de choses à apprendre. Que d'oubliés chez nous ! Que de héros dont on a tout juste retenu le nom et encore ! Les Américains sont un peuple qui se souvient, mais ça ne l'empêche pas après avoir regardé amoureusement le passé de voir l'avenir et de le préparer.

Le vieux Boston est bien laid ; Montréal n'a certes rien à lui envier sous ce rapport. Les rues sont étroites, mal pavées, sales, les maisons sont basses et semblent malpropres ; il n'y a pas de parcs ni de terrains de jeux et la cohue des enfants pauvres joue dans la rue. Bref, c'est un coin de Boston qui n'est pas réjouissant. Je n'ai remarqué qu'une chose, c'est que les ruelles sont toutes pavées et qu'elles sont relativement propres.

En général les pavages de Boston ne valent pas mieux que ceux de Montréal, sauf peut-être dans cette magnifique artère qu'est l'avenue Commonwealth.

Boston a résolu, et de maîtresse façon le problème que l'on étudie de nos jours à Montréal: un boulevard qui traverse la ville. L'avenue Commonwealth part du centre de la ville, tout près du State House et se dirige vers l'Ouest. C'est un superbe boulevard excessivement large avec une pelouse et de très beaux arbres au centre, de sorte qu'on croit voir deux rues. L'avenue Commonwealth a douze milles de longueur et se relie en dehors de la ville au State Road qui va de Boston à New-York.

Les propriétés riveraines sont très riches tant dans Boston que dans la banlieue; il y a là un grand nombre de résidences de millionnaires, c'est vous dire que l'on peut difficilement trouver une plus belle rue.

Je viens de vous parler du State Road entre Boston et New-York; j'ai fait le voyage en automobile jusqu'à Providence ! En pleine campagne, la voie est plus belle, plus unie, moins cahoteuse et moins poussiéreuse que dans la ville de Montréal. J'ai fait également le tour des Adirondacks en automobile et là aussi, dans la montagne, les chemins sont mieux faits que les rues de Montréal même. Tenez en dépit des courbes très fréquentes, des côtes à monter et à descendre, nous avons toujours été à une vitesse moyenne de 25 à 30 milles à l'heure, et sans fatigue et sans forcer la machine. C'est à peine croyable.

A Lake Placid, j'ai rencontré un Américain qui arrivait de Montréal en automobile; il a été ni plus ni moins que scandalisé du mauvais état de nos routes. Il dit que l'on s'aperçoit du changement de pays rien que par les chemins. Il n'y a rien pour indiquer la frontière, mais quand l'on entre dans ces routes à peine carossables, l'on comprend tout de suite que l'on vient d'entrer dans la province de Québec.

J'ai été très flatté de ce témoignage.

Croyez-moi, cher monsieur,
Votre tout dévoué,
A. M.

LES TEMPS EPIQUES.

A Ste-Gudule, avant la grand'messe. Le père Camus, tout astiqué, assis sur le pas de la porte fume silencieusement sa pipe. Sa vieille va et vient à l'intérieur et fait les derniers préparatifs avant que la messe sonne. Passe le maire du village, cultivateur, gras, cossu, et pas fier. Il est libéral. Le père Camus est conservateur.

LE MAIRE.—Bonjour, père Camus. La santé est bonne.

LE PERE CAMUS. — A'se porte à merveille. Vous voulez pas tirer ane touche.

LE MAIRE. — Y a pas de refus.

LE PERE CAMUS (criant à sa femme, dans la maison) . — Allons, sa mère, apporte une chaise pour Mossieu le Maire.

SA MERE. — J'peux pas. J'sus pas habillée.

LE PERE CAMUS.—Ces créatures, ça lambine toujours. (Il se lève et va chercher la chaise lui-même) .

LE MAIRE (après avoir allumé sa pipe) . — Eh ! bien, père Camus, et la politique, ça marche.

LE PERE CAMUS (calme) . — Y a des gens d'la ville partout dans les rangs pour cabaler. Ça va être chaud, j'cré.

LE MAIRE. — Y s'trémoussent pas mal. Ça va être une grosse lutte. Silence. Ils fument énergiquement pendant quelques minutes.

LE MAIRE. — Y pourront encore pas décamper Laurier c't fois icitte.

LE PERE CAMUS (sentencieusement) . — Y a queuque fois des surprises.

LE MAIRE (tapant sur l'épaule du père Camus) . — La réciprocité, père Camus, est une belle chose. (Sur le ton d'un discoureur de husting) . Quand vous pourrez vendre votre beurre, vos œufs le double, que tous les produits de la terre auront augmenté, vous me direz pas que c'est pas la prospérité d'un pays.

LE PERE CAMUS (toujours calme) . — Moé, vous savez, la réciprocité, j'en sus pas. Quand y ara l'annexion, on sera pas mieux. On est ben chez nous, y faut y rester.

LE MAIRE (s'échauffant) . — Vous êtes fou avec votre annexion. C'est pour la protection de l'habitant, de vous, de moé qui veulent l'annexion, c'est pour la gloere du Canada, la richesse du pays.

LE PERE CAMUS. — Oui, y ont dit queuque chose comme ça à l'assemblée. Moé, y m'embrouillent avec leurs histoères. Y ont jamais l'air de se comprendre eux-autes mêmes.

LE MAIRE. — Vous êtes un Canayen, vous père Camus, un vrai, et ben, après Laurier, y en aura pu de Canayen pour nous gouvarner.

LE PERE CAMUS. — Y disaient ça dans la gazette l'aute soere, mé c'tun Anglais qui a fait c'te belle prédiction. Y crayent de nous emplir...

LE MAIRE. — Vous voulez Borden comme Premier Ministe, et pis y est seulement pas capable de faire un p'tit discours. Parlez-moé de Laurier, au moins, ça c'tun champion, un patriote.

LE PERE CAMUS. — Mé, y a pas de marine, Borden, y veut pas nous enlever nos fieux pour les envoyer à la guerre.

LE MAIRE. — Laurier sait ce qui fait, et vous savez ben père Camus que si veut une marine pour le Canada, c'est qui faut que le Canada ait une marine.

LE PERE CAMUS. — Oui, oui, tout ça c'est ben beau, mais bonguenne, moé si j'sus Canayen, et j'sus pas pour voter pour la Marine et la Réciprocit... Et pis quant on sera annexé, on sera pas mieux.

LE MAIRE.—Annexé, annexé. Laurier veut pas nous faire manger par les States, y aime son pays lui aussi. Père Camus, si vous êtes un bon Canayen, vous allez voter pour Laurier.

LE PERE CAMUS. — Moé, j'sus bleu et j'veux voter pour les bleus.

LE MAIRE. — Vous parlez sans savoere ce que vous dites.

LE PERE CAMUS. — Mossieu le maire, j'veux pas qu'on se mêle de mes affaires, moé, j'sus bleu...

LE MAIRE (l'interrompant) . —Les bleus vont se faire battre à plate couture.

LE PERE CAMUS. — Cré nom d'un chien, j'aime pas qu'on... (Sa femme sort. "Allons les politiqueux. Le premier coup de la messe vient de sonner.")

Le père Camus rentre mettre son chapeau et Mossieur le Maire s'en va, bougonnant : "Quelle vieille tête de pioche."

Le père Camus ressort en branlant la tête : "Ces crapauds de rouges, y vont'ti se faire écrapoutir" !

André Chandel

—) o (—

LE COMPTE DU MAIRE GUERIN

(Gazette rimée)

Permettez-vous que je raconte...
A Messieurs les Montréalais
Le beau voyage que j'ai fait ?...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

A Londr's, je n'eus pas trop d'mécompte
J'tais ben connu, pour ça j'tenais
A fair' le 'flush', le gros bonnet...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

Chez le plus grand tailleur je monte
Avec mes culott's de congrès
Pour fair' recoudr' l'accroc qu'y avait
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

V'là mon tailleur qui rodomonte:
"Serrez-moi ça, dit-il, c't' agrès !
Mais c'est des neuv's qu'y vous faudrait !..."
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

Mon collier qu'avait d'l'air en fonte,
Je vous l'rapport', doré de frais;
J'n'en ai rien dit, qu'est-c' que ça fait?...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

A Paris, fallut que j'me mont'e
En faveur du drapeau français...
D'l'absinth', c'est vert, ben, j'en buvais...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

Un beau midi, qui s'que j'rencont'e ?
Dan. Gallery, comm' je lunchais;
J'avais des roch's dans mon gousset,
Il ne fut pas question de compte,
Mais...

En Espagne, on fut pris de honte
Quand le monde eut su qui j'étais...
Mon inquisition les battait...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

Rome voulut me créer comte.
Quand j'ai dit que je refusais,
Tout le monde là-bas pleurait...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

L'affair' Meurling, faut que j'vous l' conte,
C'était un' blagu' de Marseillais;
Mais j'ai dû faire ben des frais,
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

Me v'là d'retour, à' fin du compte,
Pas mal pus pauvr' que je n'étais :
Je s'rai plus prime désormais...
Il ne s'ra pas question de compte,
Mais...

Vous s'rez gentils, j'espèr', j'y compte
J'ajoute même: "S'il vous plait !"
Merci d'avanc', sauf votr' respect...
Cela n'est pas du tout un compte,
Mais...

Georges du VAL

—) o (—

N'IMPORTE QUI ET N'IMPORTE QUOI

Si les électeurs de Saint-Hyacinthe gobent M. L. J. Gauthier, ils sont de taille à avaler n'importe qui et n'importe quoi.

Notre confrère l'"Union" offre une dénégation trop facile aux réclamations que nous avons faites sur le honteux brocantage que fit son candidat un jour au Club Lafontaine. Or, notre accusation est trop directe, trop catégorique, trop circonstanciée pour que les libéraux se contentent de pareil démenti.

Toutefois, l'"Union," sentant que le coup est porté droit et juste, ajoute, en manière d'atténuation : "D'ailleurs cette affaire serait-elle vraie, ce que nous nions, IL N'Y A PAS TANT DE MAL A DEMANDER L'APPUI DES ADVERSAIRES DANS UNE ELECTION POLITIQUE."

Nouvelle morale ! On peut trahir, on peut trafiquer son allégeance moyennant $1500, on peut se vendre ou se faire acheter, il n'y a pas de mal à cela, c'est dans une élection politique.

En passant, nous remercions l'"Union" d'avoir eu l'extrême complaisance de classer le "Pays" comme "journal bleu indigo."

Il est évident que notre libéralisme ne vaut pas celui de M. Gauthier.

BORDEN. — On est foutu, Bourassa ; je sens l'os qui me casse dans les mains.
BOURASSA. — M....! Crotte !

CARNET D'UN IGNORANT

Moi, je me trouve en face d'un problème extrêmement difficile à résoudre; aussi ai-je une peur livide d'y perdre le peu de latin et le rien de grec que j'ai appris pendant mes huit années dans l'un de nos innombrables collèges classiques qui sont la gloire de notre province, et l'orgueil de notre race, comme dirait le beau-frère des Bégin, des Tardivel et des Héroux, C.-J. Magnan — puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Je m'explique.

Depuis plus d'un mois, la campagne électorale bat son plein. Il suffit de lire la "Presse" et le "Devoir", pour se faire une toute petite idée des coups terribles que se portent les adversaires. C'est une lutte à outrance, sans merci, de tous les instants, Chapman, notre Hugo canadien, en pourrait faire sûrement le sujet d'une épopée. Une odeur de poudre, suffocante autant que grisante, flotte dans l'atmosphère tranquille de l'insouciance populaire. L'éloquence et l'argent —l'une traînant à sa suite les vociférations et les injures, l'autre paré des rayons clairs d'une douce persuasion—coulent à torrents lourds et assourdissants.

Cependant, jusqu'ici le bon peuple est resté spectateur muet et impassible. Il en faut bien d'autres pour l'émouvoir. D'un geste de son bras, le 21, il imposera silence. Il parlera et sa grande voix sera celle d'une volonté qui domine tout. Les combattants n'auront plus qu'à désarmer et à courber la tête.

Moi, qui ne suis pas candidat—j'ai déjà dit pourquoi j'ai dû me résigner à ne pas l'être—je fais partie du peuple. Ma voix est un peu la sienne ; ma volonté, si faible en son isolement, devient, unie à toutes ces volontés faibles et fragiles, le torrent impétueux qui brise et qui nivelle tout. Je pourrais dire, en m'inspirant de l'éloquence passionnante d'un D. A. Lafortune et la modestie touchante d'un Tancrède Marcil, que je suis une parcelle, une molécule du géant indomptable qu'est le peuple. Comme tel, j'aurai, moi aussi mon geste à faire, c'est-à-dire, mon bulletin à déposer dans la boite de zinc.

Eh ! bien, c'est là le problème, comment dois-je voter ?

Un vote, c'est, comme un baiser, peu de chose; mais ce peu de chose peut mener aux conséquences les plus imprévues. Avant de le risquer, il faut donc y réfléchir.

Réfléchissons donc. Et puissent tous ceux qui sont appelés auprès de la boite de zinc, faire comme moi: réfléchir !

D'après ce que j'en puis juger après tout ce qui s'est dit et écrit, jusqu'ici l'électorat est appelé à se prononcer sur deux questions qui n'ont entre elles aucune connexité: la marine et la réciprocité. On peut être en faveur de l'un et être contre l'autre. Se prononcer contre l'une, c'est se prononcer contre le parti qui les supporte toutes deux, et en faveur du parti qui les combat toutes deux. Moi qui suis, en principe, contre la marine de guerre, mais pour la réciprocité, que dois-je faire ?

Réfléchissons.

Le parti libéral, créateur d'un embryon de marine de guerre, veut conclure pour les produits de la ferme, un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Le parti conservateur, ligué pour l'occasion, au bataillon des castors et des mécontents, combat et la marine et la réciprocité. Le premier parti a pour chef un homme qui, par son prestige personnel, sa haute valeur morale et intellectuelle, son éloquence sobre et persuasive, brille d'un vif éclat dans le monde diplomatique; il a su dans toutes les occasions, faire honneur à lui-même, à son parti, à ses compatriotes et à ses concitoyens. Le second parti a pour chef un homme d'une parfaite intégrité lui aussi, qui n'a pu, il est vrai, donner toute sa mesure, mais dont l'autorité n'est malheureusement pas reconnue au même degré par tous les siens. Quant au bataillon des castors il a pour capitaine celui qui mériterait de l'être.

Pendant ces quinze dernières années, le parti libéral a exercé le pouvoir. Si je consulte les statistiques, si je m'arrête au développement du pays, tant au point de vue de la population qu'au point de vue du commerce et de l'industrie; si je compare ce qu'est actuellement le Canada à ce qu'il était il y a quinze ans, je me vois forcément amené à conclure que l'administration libérale a été sage, ferme, éclairée. Ses adversaires lui reprochent bien des fautes, j'avoue que quelques-uns de ces reproches sont fondés, mais j'ai beau fouiller dans l'histoire du gouvernement, je n'en vois dans aucun pays du monde, qui soit à l'abri de tout reproche, qui n'ait pas eu ses heures malheureuses. Quinze années sont passées depuis la chute du parti conservateur: le temps n'a pu encore effacer toutes les tâches, et les spectres d'abus du pouvoir et de scandales sont encore là, dressés devant les yeux de ceux qui ont survécu.

Ce court exposé parle par lui-même. On dira que l'esprit de parti m'aveugle: je suis sincère à moi-même, ça me suffit.

Je passe à la marine de guerre. En principe, j'y suis opposé, car je n'en vois guère l'utilité; je préférerais voir placer dans d'autres entreprises les millions qui vont s'y gaspiller. Mais un changement de gouvernement n'affectera en rien la situation; le parti conservateur n'a pas mis dans son programme le rappel de la loi de la marine; il la modifiera, et c'est tout; en quel sens ? nul ne sait. Si j'en juge par l'attitude de son chef, je me dis que vaut aussi bien, puisque le plat est maintenant servi, le manger chaud. Car il ne faut pas se faire d'illusion et se payer de vains mots, le rappel de cette loi est aujourd'hui chose impossible. Castors et nationalistes, dans des poses tragiques, ont parlé de chair à canon et de conscription: arguments faux d'adversaires exaltés; n'a-t-on pas dit la même chose, lors de l'établissement de la milice ? Et vous savez aussi bien que nos colonels comme il est amusant de jouer au soldat. Nos fils joueront au marin; ce sera un peu moins amusant avec le mal de mer, mais ils s'y feront.

La question de la réciprocité me semble, en ce moment, de beaucoup la plus importante. On a beaucoup écrit et parlé sur cette question, et je ne sache pas que l'on soit plus avancé. On est jamais si mauvais juge, que lorsqu'on est intéressé. Et m'est avis que bien des gens sont intéressés dans la question. Dans le moment, les opinions sont pas mal partagées; mais, pour se faire une opinion, les uns et les autres ne peuvent que se baser sur leur imagination et des probabilités. Quant à moi, je me dis, assez naïvement peut-être que, comme il n'est pas prouvé que la réciprocité affecte l'industrie; comme d'autre part, elle s'applique plutôt aux produits de la terre; comme il est facile de constater que l'agriculture, surtout dans la province de Québec, a besoin d'un stimulant: peut-être n'est-ce pas un mal d'essayer un régime qui pourrait lui redonner la vigueur. Il en est, je suppose, de ce remède comme de tout autre: s'il ne fait pas, il n'y aura qu'à changer.

Tout ça, me dira-t-on, ce sont de pauvres raisonnements. Mon Dieu ! j'avoue bien humblement, d'abord, que je ne suis qu'un ignorant, ensuite, que je raisonne pour moi et comme ceux qui me ressemblent. Ce n'est pas tout le monde qui a l'intelligence d'un Tardivel et la science d'un Bégin ! Mais, tout pauvres qu'ils sont, mes raisonnements valent bien, me semble-t-il, ceux des adversaires de la réciprocité.

Je me résume, comme dirait Bourassa.

Avant de donner son vote, tout électeur devrait se poser les questions suivantes :

Y a-t-il lieu de remplacer Sir Wilfrid Laurier—et je parle ici non comme Canadien-Français, mais simplement comme canadien—par M. R. L. Borden ?

Le pays gagnera-t-il à un changement de gouvernement ?

A-t-il été prouvé pour les adversaires de la marine que nos fils traqués par la conscription, serviraient de chair à canon, comme ils le crient avec emphase ?

A-t-il été prouvé que la réciprocité sera nuisible à nos industries nationales et dommageable à la classe agricole ?

A chacune de ces questions un esprit impartial ne peut répondre que dans la négative. C'est ma réponse; et cette réponse me dictera ma ligne de conduite, le 21, quand mon tour viendra de déposer mon vote dans la boite de zinc.

Je n'ai pas dit pour qui je voterai; mais je crois l'avoir indiqué clairement. Et, en cela, je fais comme ce brave curé conservateur, qui ne cessait de répéter à ses ouailles: "Je ne fais pas de politique; mais rappelez-vous bien que le ciel est bleu, tandis que l'enfer est rouge !"

Nopomucene Hebardot

—) o (—

ET NOS ECOLES

L'Hon. M. Taillon, M. J.-A. Descarries, ancien député de Jacques-Cartier et quelques autres orateurs conservateurs ne peuvent ouvrir la bouche sans parler de la question des écoles du Manitoba d'Alberta et de la Saskatchewan.

Cependant, tous ont toujours été et sont muets sur les écoles de la province de **Québec.**

Les nôtres laissent pourtant à désirer plus que les autres.

Lalie Brodeur

La plus importante maison de Montreal pour vos articles de
VAISSELLE, VERRERIE, COUTELLERIE
Spécialité de services à dîner renouvelables.—Articles utiles pour cadeaux.—Trois magasins de détail.

Magasin de Gros pour Vaisselle d'Hotel:
86, rue St-Pierre, - Montréal.

327 RUE St LAURENT
533 St CATHERINE EST
1827 St CATHERINE EST

Le rapport de Dan Gallery

M. Gallery s'est fait quelque peu tirer l'oreille pour présenter son rapport à la commission scolaire. Comme les écoliers condamnés au pensum, il espérait qu'on l'oublierait.

—Oh ! que nenni, mon bon monsieur, on ne vous a pas payé un tour d'Europe pour rien. "Compère, dis, qu'as-tu vu ?"

—Paris, mes amis, que c'est beau.

—Sans doute, et les écoles ?

—Je vous dirai cela. Quel air qu'on y respire ! Que ces gens sont gais pour des damnés !

Tout chante, tout rit, tout rayonne. On est grisé, le vertige vous prend, on a envie tout le temps de lever la patte et de danser...

—Mais on ne vous a pas dépêché là pour cel ?

—Ceux qui vont étudier la médecine ou les sciences sociales, non plus ! Mais va-t-en voir une fois rendus à Paris, s'ils sont bien à la Sorbonne ou à la Salpêtrière pour suivre les cours et les cliniques. Je les ai vus qui suivent dans le quartier latin quelque chose de plus pimpant, qui froufroute et qui sent les parfum... Hum ! Hum !

—Mais des gens graves, des commissaires d'école !

—Nous n'avons fait que passer dans ces quartierWs suspects, pour y voir la maison où est né un certain Murgee qui je crois était commissaire d'école.

—Vous voulez dire poëte et romancier, c'est tout comme.

—Je vous assure que nous ne nous sommes pas ménagés. Nuit et jour, nous étions au service de la ville. En fait d'écoles, nous en avons vues de drôles, je vous assure. Il y en a une qui s'appelle le Moulin Rouge, elle n'est pas piquée des vers. C'est là qu'on fait de la gymnastique.

—Alors, vous allez nous faire un rapport.

—Je n'en vois pas l'utilité. Et je ne suis pas disposé. Je suis comme un homme qui a reçu un coup de poing sur le nez, je vois trente-six chandelles.

—Je trouve que c'est le bon temps d'écrire quand on voit si clair.

—C'est précisément des choses obscures que j'ai à rédiger. Il ne faut pas dire que les écoles de France et d'Allemagne sont ce qu'il y a de mieux sous la calotte des cieux. La délicatesse m'oblige à ne pas humilier ceux qui m'envoient voyager à leurs frais. Ce serait une noire ingratitude d'établir des parallèles désavantageux entre les institutions étrangères et nos écoles qui doivent rester le prototype des maisons d'enseignement. On est plus obligé à sa peau qu'à sa chemise.

—Mais un Irlandais s'entend d'ordinaire à ménager les peau et la chemise, c'est-à-dire, la chèvre et le chou. Ce n'est pas là ce qui peut vous empêcher de faire un rapport magnifique, c'est-à-dire beaucoup de mots et peu de renseignements.

—Il y a toujours moyen, mais ce n'est pas si facile que vous pensez. Si je suis trop enthousiaste, il y en a qui feront grise mine, si je n'en dis pas assez, d'autres crieront : c'était pas la peine de l'envoyer si loin pour qu'il revienne bredouille, c'est un mauvais chien de chasse. Je suis assez mal pris. Ce qui vaudrait mieux, et ça m'irait comme un gant, ce serait de ne pas faire de rapport. Car entre nous ce maudit Paris (dammed Paris, en langage familier) m'a donné sur le crâne. La ville lumière m'a littéralement ébloui. La pupille sans cesse travaille à droite et à gauche, j'en ai eu les yeux croches, pendant une semaine. Dans ces conditions-là vous comprenez que la retine garde mal les impressions... Il faudrait quelque temps pour que l'ordre se rétablisse dans mes idées, c'est le chaos.

—Farceurs ! Gageons que vous n'avez visité aucune école, que vous vous l'êtes coulée douce ! Faut bien que jeunesse se passe ! Pascal l'a dit : Qui veut faire l'ange fait la bête !...

—Mais non, j'ai bien trop vu, vous dis-je, j'en suis aveuglé ! Il se fait dans mon cerveau comme une révolution d'idées et quand je veux les jeter sur le papier, rien ne vient.

—C'est un malheureux accident pour un homme qui veut briguer de nouveau le suffrage de l'électorat. On crie après votre rapport, il faut le donner. Tel est le raisonnement qu'on se tient : Voici un monsieur qu'on a payé mille dollars pour aller recueillir sur place dans la plaque sensible de son œil une série de photographies des écoles d'Europe et de leur fonctionnement. S'il ne veut pas tirer des exemplaires de ces instantanés qu'il détient dans la chambre noire de son souvenir, qu'il nous rende notre argent, ou nous dirons qu'il s'est approprié nos deniers sous de faux prétextes.

—Ah ! comme vous y allez !

—Les Canadiens s'éveillent, voyez-vous. Autrefois on envoyait promener les gens et quand ils revenaient de leur voyage on se contentait de leur serrer la main et de leur faire subir un petit interview que le reporter fleurissait au gré de sa fantaisie. Las de leur tirer les vers du nez, le public exige maintenant qu'ils rendent compte de leur mission.

Ils l'auront leur rapport, puisqu'ils y tiennent. Ils n'y verront pas plus clair pour tout ça. Car pour que ce document soit potable, bien circonstancié, il faudrait que j'y retoune encore une fois, dans cette sale Europe.

JACQUES TOURNEBROCHE.

LA BOUTEILLE KIOSQUE

En passant sur la place Concordia, je ne pus m'empêcher de jeter un coup d'œil d'adieu à la pauvre condamnée à mort, la Bouteille Kiosque, qu'un arrêt de notre Conseil de Ville vouait à la destruction. Je lui faisais un panégyrique anticipé m'efforçant suivant l'usage de lui trouver mille qualités ; puisqu'elle disparaissait. J'essayais même à me tirer des larmes pour pleurer cette existence brisée, alors qu'elle n'avait pas épanché son contenu. Elle était vide, mais ça ne fait rien, c'est le style nécrologique de rigueur. Quand tout à coup j'entendis sourdre de la Bouteille une plainte étouffée, avec un bourdonnement confus et dans le murmure indistinct d'abord de bouteille je perçus des sons, puis des mots.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme,? m'écriai-je troublé, après Lamartine.

Ecoute, Fantasio, toi qui m'es sympathique, je le sais ces ultimées paroles d'une mourant, je veux qu'on sache la "genèse de mon histoire" lamentable ; tu ris de l'expression trop pompeuse pour un incident bien banal en soi, mais il n'y a pas de fait insignifiant pour le moraliste et si ce n'est pas la feuille de rose qui fait déborder la coupe d'amertume, c'en est une goutte, tu le verras... Las ! j'espérais bien finir mes jours dans la contemplation du St-Laurent. Souvent je me sortais la tête du guichet pour aspirer l'air pur et baigner ma prunelle d'azur, comme une tortue de sa carapace j'escomptais bien que les bons offices que j'avais rendus aux échevins, quand pour un sou je leur servais la poésie de leur prose et leur image imprimée m'assuraient une solution de continuité sentimentale pour un logis à terme indéfini. Mais l'homme propose, les bouteilles de même et vous savez le reste...

Or il advint qu'un gros monsieur de la rue St-Jacques, fit un rêve étrange, un soir qu'il s'était couché plein comme un oeuf après un banquet aux huitres. Le malheureux n'avait pas eu la force de se dévêtir et il gisait sur son lit, cravaté, botté, ronflant comme un sourd, quand soudain il fut ravi dans une salle de danse brillamment illuminée. Un laquais présentait la société au maitre de céans, un bourgeois rubicond qui arborait avec orgueil une trogne énorme comme si elle avait été la rosette de la légion d'honneur. Malgré un bedon imposant il s'efforçait de saluer profondément ses hôtes :

—Monsieur de la Croix Rouge.
—Mademoiselle Genièvre.
—Sir Whisky
—Miss Rye.
—M. Cocktail.
—Melle Sherry.
—M. le Comte de Cognac.
—Melle de la Crême de Menthe Glaciale.
—M. de Kuyper.
—Lord Bitter.
—Melle de la Jamaïque.
—Miss Pale Ale.

Il y avait là une société cosmopolite qui parlait différentes langues, sans cesser de se comprendre.

Une atmosphère étouffante faisait battre les tempes. Soudain un éclat de rire étouffé courut sous les éventails, on se montrait de l'oeil trois béguines, les yeux bas, qui s'en venaient à pas menus comme des souris.

La Chartreuse, la Bénédictine, la Trapistine.

Les belles que venez-vous faire ici? Ne sommes-nous pas ambulancières, infirmières. Il y aura des ivres-morts et des malades ici. Nous serons à notre place.

Oui derrière ce paravent car vous manquez de gaieté.

Melle Peruna et sa suite de médecine à base d'alcool, qui sentait la pharmacie.

Dans une salle adjacente, on entendait des éclats joyeux d'une sauterie enfantine. C'étaient nos petits vins Canadiens, le Casino, les vins de Rhubarbe, de Sareau, de Concombre, de Cerises à grappes, de tomates qui prenaient leurs ébats, tandis que la Limonade, la petite bière, le sirop de vinaigre, le visage long, faisaient tapisserie.

Sur un signe du maitre d'orchestre, les bouteilles s'entrechoquèrent et celles qui avaient des anses enlacèrent leurs partenaires. Un quadrille endiablé fit tourbillonner la salle.

"Swing your partners" criait le fort galant Old Tom, battant les entrechats.

Les toilettes de ces dames formaient un arc-en-ciel volant qui donnait le vertige.

Notre homme caché sous un meuble avait des mouches noires aux pieds et comme on disait :

—C'est trop tranquille cette danse, une gigue voleuse.

N'y tenant plus, il sortit de sa cachette vint "voler" comme les autres aux applaudissements de l'assemblée qui chantait :

"For he is a jolly good fellow!..."

Il bondissait comme une balle en caoutchouc, jamais il ne se serait cru si léger. Mais bientôt une crampe le prit au mollet et sa respiration lui faussait compagnie, il était forcé de courir après son souffle.

—Assez, mademoiselle, je n'en puis plus !

—Encore une !

—Ayoille ! mes reins !...

L'Absinthe en passant le prit par les épaules et il se mit à tourner comme une toupie sans pouvoir s'arrêter.

La valse que vous m'aviez promis, fit Mlle Grenadine, son petit couteau d'or pendu au cou.

Furieux il lui envoya un coup de poing dans l'aisselle. Un éclat de verre atteignit le danseur au front et il roula par terre baignant dans son sang. Il perdit connaissance, c'est-à-dire s'éveilla.

Ouf ! s'écria-t-il soulagé en se retournant dans son lit. Il arracha son col qui l'étranglait et regardant à sa montre, il constata avec stupeur qu'il devait rencontrer un échevin de ses amis à onze heures à l'Hôtel de Ville et il est onze heures !... Il se secoua quelque peu, passa une main dans sa crigne hérissée, brossa son habit plein de duvet pour qu'on ne pense pas qu'il avait couché dans un poulailler et bourru, il arpentait le trottoir et renversait les passants, quand arrivé à la "Bouteille Kiosque" il se mit à trembler comme un moule de gélatine.

C'est elle la gueuse de cette nuit ! Arrêtez-la. Et comme on commençait à s'attrouper autour de lui, il se prit la tête dans ses mains.

Je suis fou... j'ai le diable bleu, gémit-il. Et furieux, il montra le poing à la bouteille.

Ah ! tu me le paieras de m'avoir donné une frousse pareille ! Si ça du bon sens de mettre ce scandale permanent à cette place ! Que vont penser de nous les étrangers, que nous sacrifions à la dive bouteille ! Il y a bien assez qu'à Paris lorsqu'on voit un homme tibuter sur la rue on dise: Tiens voilà un canadien ! Je verrai un échevin et je ferai vibrer la corde du Saint-Jean-Baptisme et elle partira cette sale bouteille.

Ce qui fut dit fut fait, la radiation de la Bouteille Kiosque fut résolue.

A quoi tient la destinée, pourtant, à un hoquet d'ivrogne fit la pauvre avec un glouglou de sanglot dans la gorge et elle susura avec un claquement de langue, comme Sarah :

"Tombe, tombe, feuille éphémère
Voile aux yeux le triste chemin
. . . . . .
La place où je serai demain !"

Pays d'hypocrites, rugit-elle, où les bouteilles causent plus de frayeur que le whisky. Voyez cette femme qui ne rougit pas de s'enivrer, mais qui rase les murailles, cachant un flacon de gin sous son châle. Depuis que nos volontaires ne font plus des armes pour rire, ils ont décidé de remplacer les baïonnettes par de la "boisson" et il parait que ce n'est pas seulement sur la scène du théâtre Royal qu'on voit des hommes de police qui creusent leur baton pour le remplir de scotch. Dame ! on sait bien que dans notre climat un stimulant n'est pas à dédaigner pourquoi refuser ouvertement un coup et boire comme des trous à huis clos.

Si je dois partir, croyez bien, je ne suis pas chassée par un scrupule d'âme timorée, mais par une sotte pruderie. Est-ce qu'on ne s'était pas avisé de me déguiser, de me mettre des falbalas, de paniers, voire même une tournure pour le congrès eucharistique, c'était pis j'avais l'air d'une "piano leg". Mais pourtant je ne puis m'ôter de l'idée que

"Je ne partirais pas d'ici
Si j'étais pleine de whisky."

FANTASIO.

——) o (——

BILLET DU DIMANCHE

On vient de punir deux soldats qui s'étaient adressés à des hommes politiques pour obtenir qu'on les affectât à un régiment voisin de leur domicile. Et c'est évidemment très bien; le piston, comme le moi, est haïssable; oui, c'est très bien, à la condition qu'on punisse désormais tous les hommes qui pêcheront contre la justice en se faisant recommander pour un avancement, une distinction, une faveur. J'ai peur que ce ne soit pas demain...

Il n'y a pas longtemps, un de mes amis, marin du commerce, brave homme rude comme la vérité et nu comme une épée, sollicitait la médaille des trois cents mois de navigation à laquelle il avait tous les titres. C'était justement à Marseille, ou l'Inscription maritime voisine avec l'état-major du 15e corps.

—On ne peut pas vous refuser votre médaille, dit un employé à mon brave homme de marin. Tout de même, tachez d'avoir l'appui d'un homme politique.

—Mais, Monsieur, j'ai les trois cents mois de service exigés; j'en ai même quelques-uns de plus. J'ai, en outre,, la conscience propre, la satisfaction d'avoir bien fait mon métier. Bref, je suis en règle, vous venez de le constater vous-même. Alors pourquoi faut-il que je me fasse recommander pour obtenir ce qui m'est dû et qu'on devrait me délivrer automatiquement avec mon livret de retraite ?

—Je n'en sais rien. Je ne suis pas ici pour discuter. Faites-vous appuyer par un homme politique. Je n'ai rien de plus à vous dire

Mon brave homme d'ami en est encore baba, et retenez bien, je vous prie, que' comme il le disait, on aurait dû lui délivrer automatiquement sa médaille sur le vu de ses états de services. Or, comment veut-on qu'il n'enseigne pas à ses fils et aux fils de ses amis que le piston est de nos jours indispensable. On n'est pas de Sparte, saperlipopette !

On peut m'objecter, d'ailleurs, que les deux soldats du 15e corps que leur entregent ont conduit en prison et non dans la garnison de leurs rêves, sollicitaient une faveur, ce qui n'est pas, tant s'en faut, pour rendre leur démarche moins insolite. Et qu'ils aient eu tort, nos troubades intrigants, ce n'est certes pas moi qui en disconviendrait... Mais voilà: punira-t-on désormais ceux de leurs chefs qui recourront à l'influence des hommes politiques ?

Je ne puis, hélas ! en ce qui me concerne que poser la question.

——) o (——

En amour, il suffit de se plaire par ses qualités aimables et par ses agréments. Mais en mariage, pour être heureux, il faut s'aimer, ou du moins, se convenir par ses défauts.

Paul HERVIEU

Theatre National

Le "Danseur Inconnu," de Tristan Bernard

Le "Danseur Inconnu" que donnait cette semaine le "National" n'est pas tout-à-fait dans la note habituelle de Tristan Bernard. Nous sommes loin des fumisteries comme "L'Anglais tel qu'on le parle" ou même de "Triplepatte"; on se croirait plutôt dans le voisinage de Robert de Flers et G.-A. de Caillavet, ou encore de Paul Gavault. Un peu plus, et ce serait exactement ce genre de l'ingénue-rosse qui comprend en forçant les cadres la petite Suzanne du "Monde où l'on s'ennuie", la délicieuse Miquette, la pétillante Josette, la petite chocolatière et que d'autres. Comédies exquises, faites sans trop d'apprêt, n'ayant pour but que de plaire, ce qui n'exclut pas le trait d'observation, et y réussissant très souvent, tout en donnant parfois des caractères bien ciselés et si vécus même sous leur apparence caricaturale.

"Le Danseur Inconnu" est bien du genre et ceux qui ont entendu la colossale facétie de l'"Anglais tel qu'on le parle" seront tout surpris de ce mélange de gaieté, d'émotion et de fantaisie.

Tout est dosé avec un soin méticuleux; aux francs éclats de rire succède une douce mélancolie qu'elle-même se change vite en de nouveaux rires.

L'impression qui reste de tout cela est une impression de charme indéfinissable; on voudrait réagir, se dire combien vaudevillesques sont les situations, invraisemblables les personnages, mais le dialogue a une souplesse infinie, les traits sont marqués au coin d'une ironie presque mordante, les mots d'esprit se suivent sans interruption, l'on rit et comme dans la comédie classique..... l'on est désarmé.

Cependant, à tête reposée, il faut avouer que le début du troisième acte traine un peu, beaucoup même. Pourquoi ne pas arriver immédiatement au fait? Mais Tristan Bernard trouve l'occasion de placer quelques bons mots et il ne la manque pas.

La situation est peut-être en dehors de la vraisemblance, mais elle est si nouvelle et puis pourquoi toujours chicaner l'auteur sur telle ou telle chose, nous sommes là pour nous amuser, pour passer une délicieuse soirée et vraiment nous la passons. Alors pourquoi réchigner ? C'est fait, je me tais, mais auparavant je voudrais bien dire comme la troupe du "National" donne avec ensemble dans cette ravissante comédie.

C'est mieux que je n'ai jamais vu, c'est vraiment au point.

M. Scheler se tire avec honneur d'un rôle très long et très difficile. Il quitte à peine la scène durant les trois actes, et en dépit de toutes les tentations de son personnage un peu bouffe, son jeu garde une belle sobriété. C'est presque un tour de force de rester naturel au milieu d'incidents si en dehors de l'ordinaire.

M. Lombard joue également avec brio et il donne beaucoup de relief à son personnage.

Quant à M. Filion, il m'a semblé qu'à certains moments, il se laissait entrainer par la gaieté de la situation et de l'auditoire et qu'il n'était pas tout à fait dans la note.

M. Pierrat a donné une effigie toute nouvelle de ce petit monsieur infatué qui sait des milliers de mots d'esprit et se vante de les placer au bon moment. Ce n'est pas tout à fait le noceur, pas le snob, non plus, pas directement le fils à papa, en tout cas, ce que nous appelons ici le "petit frais" qui est certain de se faire aimer par qui il veut. C'est un poseur, mais encore M. Pierrat devra-t-il remarquer qu'il y a des limites à la pose. Dans l'ensemble, très, très bien !

Madame Vhéry est devenue pour la circonstance une ingénue. Nous sommes loin des rôles de jadis: Théodora, Gismona, etc., Fort bien !

Je vois mal Madame Vhéry en ingénue; il lui manque la gaieté naïve, le charme enfantin, les manières gamines d'une fillette de dix-huit ans. L'expression même est fausse. Je ne conteste aucunement le talent de Madame Vhéry, mais en toute sincérité, il faut avouer qu'elle n'est pas faite pour les ingénuités.

Mademoiselle De Luys est toujours très élégante et très jolie; cette semaine elle a un bout de rôle qui la tient en scène assez longuement. Cela nous permet de l'admirer davantage, d'autant plus qu'elle joue assez gentiment.

Résumons-nous en ces trois mots : la troupe s'est surpassée. Mallet lui-même est en train de s'amender. Il lui est bien échappé quelques bouffonneries, mais il ne faut pas être trop exigeant.

V. R.

PARC SHOMER

Les attractions suivantes figureront au programme du Parc Sohmer, dimanche le 17 courant, à 3 et 8 heures.

Otto Franklyn, merveilleux équilibriste.

Symond Trio, dans leur spécialité de chant et danses.

Tachord Bros.—Acrobates européens.

The Houghtons, fameux contortionnistes.

Stuart & Raymond, chant et danses.

Pongo & Leo, acrobates comiques sur échelle tournante.

La Musique du Parc sous la direction du Prof. J.-J. Goulet.

Illumination et Orchestrophone sur la terrasse.

——) o (——

Sentir fait penser. On en convient assez aisément; on convient moins que penser fasse sentir; mais cela n'est guère moins vrai.

Sénèque.

Si l'on veut se faire une idée de l'amour propre des femmes dans leur jeunesse, qu'on en juge par celui qui leur reste, après qu'elles ont passé l'âge de plaire.

Paul BOURGET.

AVIS DE FAILLITE

Re :

E. GODBOUT & CIE.,
St-Guillaume d'Upton.

Vente par encan public au No. 69 de la rue Saint-Jacques, mardi le 26 septembre 1911, à 11 heures a.m., savoir: Marchandises sèches, hardes faites, chapeaux 1684.52
Chaussures 687.70
Epiceries, ferronneries, etc. 115.90
Dettes de Livres 23.02

Le stock sera visible le 25 septembre 1911.
Pour autres informations s'adresser à CHARTRAND & TURGEON, 55 St-François-Xavier. Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
2—ins.

YVON LAMONTAGNE B.A., L.L.B.,
AVOCAT
Procureur de la Municipalité du comté Labelle
Chambre 103
52 rue St-Jacques, Montréal.
Bureau: Tél. Main 7591
Rés. Tél. Westmount 3728
14 —1 an.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN.
162 rue St-Denis, Montréal

Notre Grande
VENTE D'ETE
de Manteaux
Pony Russe
se continuera toute la semaine prochaine aux prix annoncés, c'est-à-dire
$27.50 $37.50
$42.50 $50.00
Ces manteaux sont très élégants et des plus confortables.

Grandeurs : 34, 36, 38, 40.
Longueurs : 40, 45, 48, 50.
Visiteuses comme acheteuses, toutes sont également les bienvenues.
Voyez nos vitrines.
O. NORMANDIN,
350, Blvd. St-Laurent
Près Ste-Catherine

Theatre National
Semaine du 18 Sept. 1911
Le grand succes
Denise
Comédie dramatique en 4 actes.
PAR
A. DUMAS
Toute la troupe en scene.

Parc Sohmer
Ouvert tous les
DIMANCHES
3 P. M. et 8 P. M.
Admission, 10c.

BOULEVARD BERNARD
situé dans la ville de Montréal, voisin de Tétreaultville,—rue Notre Dame Est—Prenez le tramway de la Longue-Pointe à Viauville ou au Parc Dominion. Le terminus des chars est sur notre propriété. Lots à bâtir depuis le Fleuve: prix, $200.00 en montant. Conditions des plus faciles.
PAS D'INTERET
Eglise et écoles sur le terrain Ne manquez pas d'acheter avant l'augmentation.
MAINWARING & HOULE
204, Rue St-Jacques
Sur la propriété, tous les samedis, dimanche et jour de fête.
TELEPHONE: :
Main 2433. St-Louis 4169. Est 3129
" 13.

Division St-Laurent
ROBERT BICKERDIKE, CANDIDAT LIBERAL
Salles de Comité
QUARTIER ST-LAURENT :—
319 rue Bleury . . . . . Tel. Up. 5516
95 rue Bleury . . . . . " Main 3029
74 Boulevard St-Laurent . . . . " Est 1329
950 Boulevard St-Laurent . . . . " Est 1243
13 rue St-Charles Borromée . . . . " Main 7856
QUARTIER ST-LOUIS :—
101a rue Ontario Est . . . . " Est 533
512 Boulevard St-Laurent . . . . " Est 3471
289 Rue Roy-Est . . . . " Est 3607
38 rue Prince-Arthur Est . . . . " Est 3234
43 rue Craig Est . . . . " Est 409

RICHESSES TROPICALES
Exploitées par :
"EL SANDOVAL ASSOCIATION"
BUREAU : 97, RUE ST-JACQUES, - MONTREAL
PLANTATIONS : " EL PLATANAL "
OJAPA, (ETAT DE VERA CRUZ), MEXIQUE.
SPÉCIALITÉ : CULTURE DE LA BANANE.
La première plantation exploitée par la Compagnie réunit toutes les conditions requises pour tirer de la culture du bananier le plus grand rapport : Terrains favorables, pluies régulières et fréquentes, drainage, température, écoulement assuré des produits, facilités de transport, main-d'oeuvre, direction compétente, capital suffisant.
DIVIDENDES PAYÉS : EN 1909: 7 %—1910: 8½%.—1911: 9%.
POUR AGRANDIR L'EXPLOITATION :
La compagnie met en vente : 5,000 PARTS PRIVILÉGIÉES 7% CUMULATIVES. A $5.00 LA PART.
Un bonus de 25 p.c. en parts ordinaires (valeur $5.00 chacune) sera alloué à l'acheteur de quatre parts ou plus.
PAIEMENTS A TERMES
Pour renseignements concernant la culture tropicale et pour souscrire s'adresser à
J. DEHERTOCH, 97 rue St-Jacques, Chambre 48, MONTREAL. Telephone, Main 4567

Gros Achats de Chaussures Américaines
Les plus Nouvelles
Cette consignation comprend 1440 paires de bottines dernier cri pour dames. La dépression du commerce de l'autre côté a permis à notre acheteur de se procurer, à grande réduction, cette consignation d'un manufacturier qui avait un pressant besoin d'argent. Nous vous vendrons donc des chaussures valant jusqu'à "trois piastres cinquante" pour "une piastre quatre vingt-dix-huit." Tous les nouveaux styles s'y trouvent ; en cuir tan, cuir verni, gun metal, chevreau vici, veau box et velours. Les styles sont à boutons, lacets et Blucher. Les formes de bouts et de talons sont dans les plus chics effets nouveaux. Valeur régulière de $3 00 et $3.50, LUNDI..... $1.98
VOYEZ LES VITRINES.
Boston Shoe Store
COIN STE-CATHERINE ET MANSFIELD
Commandes par la poste remplies.

FINISSEZ-EN AVEC LES DROGUES
Et servez-vous de la plus merveilleuse découverte du siècle
L'OXYDONOR
Les médecins de partout connaissent le pouvoir extraordinaire de l'Oxygène contre les maladies. Pour allonger la VIE, et pour la restaurer, c'est simplement merveilleux. L'Oxydonor est durable, fiable, et un enfant peut s'en servir. Il durera toujours.

Guérit même le Rhumatisme.
J'ai acheté de l'OXYDONOR et bien que je ne m'en sois servi que par intermittences, j'en ai bénéficié grandement pour guérir mon rhumatisme.
J. B. DOIDGE,
86, Rue Lombard. - Toronto, Ont.
Les troubles d'estomac
Mon mari souffrait énormément de l'estomac. Il a dépensé beaucoup d'argent pour payer les médecins qui ne l'ont pas guéri. C'est l'OXYDONOR qui l'a guéri.
MDE. WELLER,
361, Rue Dupont, - Toronto, Ont.
Refait la santé, la force et la vigueur.
Ecrivez aujourd'hui pour la brochure illustrée et gratuite.
Dr H. SANCHE & CIE
356, rue Ste-Catherine Ouest MONTREAL

LONGUEUIL
A vendre 12 lots dans la ville de Longueuil—en tout environ 114,000 pieds de terre, situés à l'angle des rues Dufferin et Princesse Royale. *Faites une offre.* Pour plus amples informations, s'adresser à
O. B. H. MAILLÉ & CIE
Tél. Main 1766 52, rue St-Jacques, Chambre 106

Patinage à Roulettes
SAMEDI ET DIMANCHE SOIRS
ET DIMANCHE APRES-MIDI
AU FORUM

PRENEZ MA PAROLE
Vous n'avez jamais goûté à un Whisky plus délicieux, même parmi les veilles liqueurs, que
Corby's
"Special Selected"
Rye Whisky
Le whisky le plus doux qui soit connu.

ANNIVERSAIRE

Qu'est devenu le "Sillon" apres la condamnation de Pie X ?

Il y a aujourd'hui un an, le 30 août 1910 arriva à Paris, adressée aux archevêques et évêques de France, la lettre fameuse par laquelle Pie X condamnait le "Sillon".

Qu'sont devenus depuis lors, les sillonistes et leur chef, M. Marc Sangnier? Qu'ont-ils abandonné de leur rêve Qu'ont-ils poursuivi de leur œuvre ? Quels restent leurs espoirs ?

A l'hôtel du journal la "Démocratie", où, l'an dernier, la lettre venue de Rome mit un drame si poignant dans tant de consciences, nous sommes allé le demander à M. Marc Sangnier.

Ce hôtel de la "Démocratie" n'est point banal: avec ses vastes salles boisées recueillies dans le silence, ses longs couloirs mystérieux, il semble un manoir, dont M, Marc Sangnier est le chevalier à l'âme ardente, au verbe amoureux de la bataille et au tutoiement fraternel de tous ceux qui l'habitent, lui donne encore ce caractère singulier d'asile de quelque confrérie idéale.

LE "SILLON" EST MORT.

—Fidèles à l'ordre du Pape, nous dit M Marc Sangnier, tous les groupes de l'ancien "Sillon" se sont dispersés. Il en subsiste, je crois, quelques-uns placés maintenant sous l'autorité directe des évêques. Mais je vous avoue que j'ai poussé le scrupule jusqu'à ne plus même les visiter.

En somme, tous les cadres de l'ancien "Sillon" ont été brisés et il nous faut en reconstituer de nouveaux pour continuer notre action politique, économique et sociale, selon la faculté qui nous a été laissée.

"Car, vous le savez, cela a été bien précisée: la lettre du Pape, tout en nous reprenant sur certains points de doctrine religieuse, ne nous a point imposé de renoncer à toute action politique, ni de supprimer notre journal quotidien "la Démocratie", ni de tuer en nous l'amour de tout idéal démocratique.

"Nous avons donc continué ce journal, qui est, ici même, entièrement fabriquée par des camarades."

L'OEUVRE PRESENTE

Car, vous le dirai-je ? la lettre du Pape nous a dégagés d'une équivoque.

Le "Sillon" avait eu, dès son origine, un caractère confessionnel, étant né au milieu même du clergé.

Par nos paroles et nos actes l'Eglise pouvait se trouver engagée; de là. pour nous, une moindre liberté d'action, ainsi que l'a montrée la lettre du Pape. Il n'en est plus ainsi maintenant; nous n'avons plus de prêtres parmi nous; nous n'engageons plus l'Eglise; notre liberté d'action s'est accrue.

L'usage que, depuis un an, nous faisons de cette liberté soit dans la bataille politique, soit dans le domaine social—ainsi la boulangerie coopérative que nous avons créée rue Las-Cases et où le travail de nuit est supprimé—personne n'a pu le critiquer au point de vue de l'orthodoxie. A peine a-t-on pu, de-ci de-là, taxer nos idées de dangereuses.

Dans l'opinion catholique, notre situation est aussi meilleure; car nous avons donné la preuve de notre soumission, et, dans le monde républicain, on ne peut pas ne pas être frappé par la continuité de notre effort démocratique.

DEMAIN...

Cet effort va se préciser d'ici peu de temps.

Nous allons, avec tous nos amis, former "une ligue", qui fera de l'action électorale pour défendre nos idées sous le régime prochain de la R. P., qui fera aussi de l'action économique, notamment en faveur de la suppression du travail de nuit et de la reglèmentation du "sweating system."

"Et si, dans quelque temps, il y a possibilité de former ce "parti nouveau" que je rêve, et où tous les démocrates réformistes, catholiques et non catholiques, pourraient travailler en commun, ce sera la réalisation de l'un de nos plus chers espoirs."

P. A. H.

Paris, 1er septembre.

LA PRESSE ALLEMANDE

Les grands journaux et leur caractere

Le public canadien-français ignore peut-être que dans les questions diplomatiques, la presse allemande ne jouit d'aucune indépendance. Elle prend son mot d'ordre à la Wilhelmstrasse et le suit aveuglément, tandis que dans la presse française, il y a des francs-tireurs et des indépendants.

Nous avons vu, ces temps derniers, un grand journal, comme la "Gazette de Francfort," qui se prétend démocratique, s'exprimer à peu près comme la réactionnaire "Deutsche Tages Zeitung."

Quant aux journaux pangermanistes, c'est d'eux dont, depuis Bismarck, la Wilhelmstrasse se sert le plus habilement. On lâche la meute quand on croit le moment venu, on la rappelle quand l'attaque a réussi.

Le bureau de la Presse qui, à la Wilhelmstrasse, dirige les manœuvres de la presse la moins indépendante du monde, est admirablement organisé. Ont y lit, découpe, commente tous les journaux français. Je ne prétends pas dire qu'on sache les lire. Le sentiment des menaces fait défaut à ces fonctionnaires si actifs.

LES GRANDS QUOTIDIENS

Le journal le plus réputé d'Allemagne est la "Gazette de Francort." Il appartient au parti libéral, mais reçoit en politique extérieure, depuis quelque temps surtout, le mot d'ordre de la Wilhelmstrasse. Il semble qu'il ait accepté cette dépendance du ministère des affaires étrangères depuis que son concurrent libéral le "Berliner Tageblatt," a pris plus d'extension. Au point de vue du tirage, en effet, le "Berliner Tageblatt" a distancé la "Gazette de Francfort." Tous les deux ont des services d'informations de premier ordre, mais la "Gazette de Francfort" est plus prudente dans l'accueil qu'elle fait aux informations sensationnelles.

Un grand nombre d'Israélites collaborent à ces deux journaux, comme, d'ailleurs, à beaucoup d'autres journaux, surtout berlinois, notamment le "Berliner Boersen Courier," et c'est par eux qu'est surtout combattu le parti d'extrême droite. Mais il est inexact de dire, comme on l'a dit récemment, que le "Berliner Tageblatt," propriété de M. Rodolphe Mosse et dirigé par M. Théodore Wolff, n'emploie que des Juifs. Une importante partie des collaborateurs du "Berliner Tageblatt" sont catholiques ou protestants : les Paul Michaelis, les Victor Aubertin, les M. Baunfeld, etc.

A côté de ces journaux importants, il faut signaler le "Lokal Anzeiger," neutre au point de vue de la politique intérieure, et, quant à la politique extérieure, très nationaliste. C'est le journal qui a le plus fort tirage. Il atteint, si je ne me trompe, 200,000, alors que le "Berliner Tageblatt" ne tire qu'à 120,000. On s'étonnera peut-être que ce soit le tirage 'des plus grands journaux allemands." La raison en est dans le grand nombre de journaux importants, non seulement à Berlin, mais en province.

Parmi les journaux de gauche,qu'on appellerait plus justement les journaux dits de gauche, il faut citer la "Gazette de Vos," la "tante Voss," la plus vieille gazette allemande, Elle a 185 ans d'existence. Sa politique intérieure est de nuance radicale conservatrice, et, au point de vue extérieure, elle est chauvine.

Le "Courrier de la Bourse'. et surtout le "Morgen Post," ont également un assez fort tirage. Le premier est libéral et l'autre radical. Un journal qui se prétend libéral, c'est la "Gazette de Cologne."

A droite, nous trouvons la "Gazette de l'Allemagne du Nord," devenue le bulletin officiel du gouvernement prussien, et un objet de raillerie, même pour les Allemands. La "Gazette de la Croix" est l'organe officiel des milieux conservateurs. Jusqu'à il y a dix ans, c'était le plus farouche journal réactionnaire qu'on pût imaginer. Aujourd'hui, il est dépassé par le "Deutsche Tages Zeitung," l'organe des agrariens, le "Reichsbote," le journal de la cour, et, dit-on, le seul lu par l'impératrice et la réactionnaire "Taegliche Rundschau." Ces trois journaux n'ont qu'un tirage fort restreint et sont entre les mains d'une coterie.

Il en est de même de la "Post," hier encore organe du parti conservateur libre, mais désavoué, à la suite de ses attaques d'un jour contre Guillaume II.

On sait aujourd'hui, que la "Post" est subventionnée par les grands industriels rhénans, et notamment par Krupp, de même, d'ailleurs, que la "Gazette du Rhin et de Westphalie." On voit pour quels motifs ces deux journaux rivalisèrent de fougue dans les diverses phases de la crise marocaine.

Parmi les journaux, auxquels il faut faire une place à part, figure le "Vorwaerts." C'est le seul journal allemand qui fasse au gouvernement prussien une opposition acharnée, sans cependant user d'un langage comparable à celui dont certaines feuilles françaises se servent vis-à-vis de leur gouvernement. Ce journal, soi-disant révolutionnaire, a une tenue excellente.

Le journal conservateur, les "Nouvelles de Hambourg," mérite une mention spéciale. Il ne s'est jamais départi d'une grande modération et d'une sagesse, qui, si elle avait été suivie, aurait exercé la plus heureuse influence sur les rapports franco-allemands. Et c'est l'ancien organe de Bismarck qui remplit le rôle qu'on eût plutôt attendu de la "Gazette de Francfort," qui se révéla chauvine et parfois de mauvaise foi.

P. L.

—)o(—

Les idées

Etions-nous prêts ?

On est tenté parfois de trouver quelque chose d'héroïque dans l'effort prolongé de M. Emile Ollivier pour réagir contre la terrible sentence qui pèse sur lui. Que cet homme, qui a été comme enseveli vivant sous la plus effroyable catastrophe, sous la ruine soudaine de tout un régime et de tout un pays, essaie, comme un ouvrier mineur resté vivant sous la galerie effondrée, de percer à coups de pic infatigable l'énorme masse de responsabilités et de réprobations qui courbe son front et ses épaules, qu'il tente de remonter au jour et de faire appel à l'équité des hommes, qu'il poursuive cette œuvre de réhabilitation et de résurrection jusqu'à l'extrême vieillesse, que l'écrasement qui a broyé sa vie publique n'ait pas brisé en lui le ressort de la volonté, la force de protester et de vivre, c'est certains égards émouvant. Je suis d'ailleurs, pour ma part, tout disposé à reconnaitre qu'il serait injuste de concentrer sur lui seul toute la responsabilité du drame, que bien des fautes où il ne fut pour rien avaient préparé le conflit et le désastre. Mais il y a dans ses livres d'histoire sur l'Empire libéral, il y a notamment dans son dernier volume: "Etions-nous prêts ?" tant d'inexactitudes qui ne peuvent pas être absolument involontaires, tant d'assertions haineuses et sophistiquées, un parti pris si audacieux et si mesquin à la fois de rejeter sur les autres tout le fardeau,une obstination si morbide de vanité exaspérée à lutter contre l'évidence, que toute impression de sympathie s'évanouit et qu'une révolte de la conscience et de la raison se renouvelle. Je crois que ces livres de plaidoyer seront au contraire contre M. Emile Ollivier un terrible réquisitoire. Ils démontreront ce qu'il y avait de louche dans son esprit, son impuissance constitutionnelle à discerner le vrai, à voir simplement et directement les choses. En croyant se justifier, il s'accable. Son thème, c'est que toutes les fautes ont été commises par les autres. Lui voulait la paix : et il avait réussi à régler l'incident de la candidature Hohenzollern. Mais le duc de Gramont a tout gâté en demandant au roi de Prusse des garanties pour l'avenir. M. Emile Ollivier oublie qu'il a joué un rôle actif dans la détestable démarche du duc de Gramont proposant à l'ambassadeur prussien, M. de Werther, une formule de regrets à signer par le roi de Prusse. La tentative qu'il fait pour atténuer la signification de cette démarche est si lamentablement puérile que l'on éprouve une sorte de pudeur à la discuter.

Et puis M. Emile Ollivier oublie qu'en acceptant, lui, le républicain de la veille, de servir l'Empire dans son évolution "libérale", il avait pour premier devoir de faire ses conditions, d'exiger qu'il n'y eût en dehors de lui aucune politique secrète; il devait exiger surtout que les affaires étrangères ne pussent être dirigées sans lui: et avoir accepté comme collaborateur le duc de Gramont, si infatué, si hostile à la Prusse, si disposé à déchainer une politique de guerre qui était en tout cas, victoire ou défaite, la ruine de toute la politique de M. Emile Ollivier, c'était se livrer.

De même qu'il rejette sur le duc de Gramont toute la responsabilité des fautes diplomatiques, il rejette sur l'empereur Napoléon III toute la responsabilité des fautes militaires. L'armée, selon M. Emile Ollivier,était "prête." Mais l'empereur a commis la faute de vouloir exercer le commandement surpême et comme il n'était à ce moment qu'un pauvre infirme atteint de la pierre, incapable de tout mouvement et de toute résolution, de toute pensée et de toute volonté, la France a été perdue. Mais comment M. Emile Ollivier a-t-il accepté, comment a-t-il couvert de sa responsabilité personnelle devant l'histoire cette décision funeste du souverain ? Et si le salut de la France tenait au choix d'un bon généralisme, comment a-t-il toléré, sans protester, sans se démettre, une pareille folie ? Ici encore, pour s'excuser il se perd. Car il plaide qu'il ne savait rien, qu'on lui cachait tout, qu'il ignorait la maladie de l'empereur,que celui-ci, pour le choix des chefs, ne le consultait en rien, qu'il ne lui donnait même pas connaissance, avant de les lire, des réponses qu'il faisait à la députation du Sénat, du manifeste adressé au pays après la déclaration de guerre. Il se fait humble jusqu'à la domesticité, il accepte que l'empereur, coulant conférer avec Lebœuf de grande mesure à prendre, le consigne à la porte de son cabinet, lui, Emile Ollivier, qui est en somme le chef du ministère. C'est là,s'il voulait vraiment la paix, c'est dans cette abdication misérable de toute volonté, presque de toute fierté, de toute dignité, c'est dans cette faculté à tout subir pourvu qu'on garde les apparences du pouvoir et quelques chamarrures sur la livrée, c'est bien là qu'est le crime profond, le grand crime historique de M. Emile Ollivier. C'est parce qu'il est responsable,non seulement de ce qu'il a su, mais de ce qu'il a ignoré, de ce qu'il a fait et de ce qu'il a laissé faire.

Il devait d'autant mieux se garder qu'il est bien obligé d'avouer maintenant que Napoléon III en ses flottements d'esprit, pensait parfois à la guerre comme un moyen de résoudre les difficultés intérieures. Il raconte l'entrevue de la princesse Mathilde et de l'empereur en ce tragique mois de juillet 1870: "Appuyé sur sa canne, l'empereur se promenait dans le parc. La princesse l'interpelle "ex abrupto", avec cette allure à la Molière qui lui était propre: "Vous voulez donc la guerre ? —Et vous, ne la voulez-vous pas ? —Moi, non; à quoi bon Vous venez d'obtenir (au plébisciste) 7 millions 300,000 voix. N'est-ce pas là un bon oreiller pour dormir en paix ? —Ah ! vous ne savez pas tout il y a bien des difficultés, "la guerre serait une heureuse diversion": et quelle force si nous réussissons !"

Voilà l'homme dont M. Emile Ollivier acceptait de contresigner, les yeux fermés, les volontés incertaines et funestes.

Mais c'est un procès jugé, définitivement jugé, et bien loin d'en préparer la revision, M. Emile Ollivier ne fait que confirmer, sans le vouloir, la sentence portée contre le régime et contre lui-même. Ce n'est donc pas pour rouvrir une controverse désormais inutile que j'ai écrit ces quelques remarques. L'intérêt du livre, pour nous, n'est pas dans cette plaidoirie vaine. Il est dans les réflexions qu'éveille nécessairement tout retour de l'esprit à cette période funeste. Il se dégage pour nous de ces souvenirs, de ces évènements, des leçons qu'il est bon de méditer aujourd'hui encore. J'essaierai de les formuler.

Jean JAURES

(De la "Dépêche.")

—)o(—

ON VEUT IMPOSER LES CELIBATAIRES

Voici qu'à Lyon on impose les célibataires et qu'on leur applique le tarif des chiens de luxe. Ils paieront dix francs par an comme les lévriers, les cockers ou les caniches. C'est cher tout de même !

Le célibataire de Lyon va devenir une spécialité de choix, susceptible de rivaliser avec le saucisson. Qui sait? La mode va peut-être s'en mêler et il sera alors du dernier chic d'être un "célibataire de Lyon". Tous les jeunes gens cherchant la grosse dotte iront habiter cette ville. Quant aux jeunes filles à marier, elles caresseront toutes le même rêve: Aller faire un petit voyage "au pays des célibataires"...

On lira dans les guides: "Lyon, célèbre par ses soieries, ses saucissons et ses célibataires..." Les milliardaires américaines y afflueront, au bout de quelque temps...

Il faut reconnaitre, en effet, que le célibataire a une très mauvaise presse. On lui reproche mille et mille choses. On lui reproche surtout de ne pas être marié. Evidemment. Le célibataire, généralement n'est pas marié. Et encore !

—:o:—

Pensée d'un anonyme :

Si tu comptes recevoir ta récompense en ce monde ne donne pas trop de dévouement à aucune oeuvre; viendra peut-être un jour où ceux qui te louent aujourd'hui te prêteront des intentions perverses, pour te devoir moins de reconnaissance et diminuer tes mérites.

—) o (—

Peut-être faut-il avoir senti l'amour pour bien connaitre l'amitié.

Emile Faguet.

x x x

Un homme amoureux est un homme qui veut être plus aimable qu'il ne peut; et voilà pourquoi presque tous les amoureux sont ridicules.

Paillerón.

AVIS DE FAILLITE

Re :

Henri REYNAUD, Restaurateur des Cité et District de Montréal

Vente par encan public, Mardi le 26 septembre 1911 à 11 heures a.m., au bureau du curateur soussigné, l'actif cédé en cette affaire, savoir :

Les droits du failli dans un certain acte de société en date du 28 février 1904, passé entre lui-même et M. J. A. Beauvilliers, pour l'exploitation d'un certain restaurant à Montréal, au No. 283 Boul. St-Laurent avec tous les droits résultants du dit acte.

Conditions: argent comptant avec 1 p.c. pour droits du gouvernement.

Pour informations ou vérification des titres, s'adresser au curateur soussigné.

Paul L. TURGEON,
Curateur.

Bureau de Chartrand & Turgeon
55 St-François-Xavier. Cité.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

Re : CHARLES C. BROWNE,
Restaurateur, de Montréal.

Vente par encan public, mardi, le 19 septembre 1911, à 11 heures a.m., au bureau du curateur soussigné :

Balance de prix de vente due en cette affaire, s'élevant à la somme de Quatre mille cinq cents dollars $ (4,500.00) , et plus amplement décrite dans un certain acte de vente passé le 12 juillet 1911 devant Edouard Biron, N.P., sous le No 3743 de son étude.

Conditions : Argent comptant avec 1 p.c.,. droits du gouvernement.

Pour autres informations, s'adresser au curateur soussigné,

PAUL L. TURGEON,
Curateur.

Bureau de Chartrand & Turgeon,
55 St-Frs-Xavier, Montréal.
Marcotte Frères, encanteurs.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY

HORAIRE
LACHINE

Du Bureau de Poste: Service de 20 minutes depuis 5.40 a.m., jusqu'à minuit.

De Lachine: Service de 20 minutes depuis 5.30 a.m., jusqu'à 12.45 minuit

SAULT-AU-RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul: Service de 20 min, depuis 5.00 a.m., jusqu'à 8.30 a.m. Service de 30 min. depuis 8.30 p.m., jusqu'à 11.30 p.m.

De la rue St-Denis au Sault-au-Récollet seulement: Service de 40 min. depuis 12.00 minuit jusqu'à 12.40 a.m.

De St-Vincent de Paul: Service de 20 min. depuis 5.30 a,m. jusqu'à 9.00 p.m. Service de 30 min. depuis 9.00 p.m. jusqu'à 12.00 minuit. ...

Du Sault au Récollet: Service de 40 min. depuis 12.00 minuit jusqu'à 1.00 a.m.

MONTAGNE

De l'avenue Mont-Royal: Service de 20 min. depuis 5.40 a.m. jusqu'à 11.40 p.m.

De l'avenue Victoria: Service de 20 min. depuis 5.50 a.m. jusqu'à 11.50 pm

CARTIERVILLE

De l'avenue Mont-Royal: Service de 20 min. depuis 5.40 a.m. jusqu'à 9.00 p.m. De l'avenue Mont-Royal: Service de 40 min. depuis 9.00 p.m. jusqu'à 11.40 p.m.

De l'avenue Victoria: Service de 20 min. depuis 5.50a.m. jusqu'à 9.10 p.m.

De l'avenue Victoria: Service de 40 min. depuis 9.10 p.m. jusqu'à 11.50 pm

De Cartierville: Service de 40 min. depuis 5.40 a.m. jusqu'à 6.20 a.m.

De Cartierville: Service de 20 min. depuis 6.20 a.m. jusqu'à 9.40 a.m.

De Cantierville: Service de 40 min. depuis 9.40 p.m. jusqu'à 11.40 p.m.

SOURCE BOILEAU, Eau Minérale Naturelle du Bassin de Vichy.

Exploitée avec autorisation de l'Etat, après avis favorable de l'Academie de Médecine de France.

Eau de Regime, tonique et reconstituante.

La Source BOILEAU qui jaillit à Saint-Yorre, près Vichy, est l'une des plus remarquables de ce merveilleux bassin de Vichy, dont l'eau minérale a conquis une réputation universelle pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, des reins et de la vessie, la Gravelle, la Goutte, le Rhumatisme, le Diabète et l'Albuminerie.

Eau de table legere et digestive.

Canada Import Co.
55, Rue St-François-Xavier
Pour commandes ou informations, téléphonez à Main 6765

Cie Générale Transatlantique
Départs tous les jeudis à 10 hrs a.m.
De New-Yorkau Havre, Paris, (France)
La Lorraine . . . . . .21 sept.
La Provence . . . . . .28 sept.
La Savoie . . . . . Oct. 5
La Lorraine . . . . . Oct. 12
La Touraine . . . . . 19 oct.
La Provence . . . . . Oct. 26
Départs supplémentaires le samedi :
Niagara . . . . . Sept. 23
Rochambeau . . . . . Sept 30
Les paquebots partant le samedi ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe) . Pour tous renseignements s'adresser à GENIN, TRUDEAU & Co., Limitée, Agents généraux
22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal,

LE PACIFIQUE CANADIEN
Service de Toronto
10.45 P.M. TOUS LES JOURS A LA
Gare Yonge
TORONTO NORD
L'exactitude du temps, malgré les quelques arrêts à faire, a fait de ce train le favori entre Montréal et Toronto.
8.45 a.m. et 10.00 p.m., tous les jours à la Gare Union.
Les wagons-lits spacieux et éclairés à l'électricité,sont attachés à ce train.

ELECTIONS
Prix d'un passage simple pour le voyage aller et retour. Départ le 20 et le 21. Retour jusqu'au 22.
Entre les gares du Canada à l'Eat de Fort William, Ont.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE: 218 rue Saint-Jacques, près du bureau de poste, Tél. Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Le train de 10.30 entre Montréal et Toronto est le train populaire des hommes d'affaires.
Seule double voie ferrée
Entre MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO.
7½ HEURES A TORONTO
" International Limited "
(Le train le plus rapide du Canada)
Quitte Montréal à 9 a. m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.
QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR
ENTRE MONTREAL ET TORONTO.
9.00 a. m. 9.45 a. m., 7.30 p. m. 10.30 p. m.
Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.
EXCURSION DE COLONS
BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits pour l'Ouest du Canada via Chicago, en vente le 19 septembre.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE
130 rue Saint-Jacques, Téléphone Main 6905 ou gare Bonaventure.

Joseph Fortier
Enregistré
fabricant-Papetier, Négociant
Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importion.
210 NOTRE-DAME OUEST, Coin St-Pierre

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
IMPORTATEURS DE
Quincalleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline, Moteurs à Gazoline VIM. Bateaux en acier "MULIIN"
832-366 Notre-Dame O. 43 à 57 rue Dupré Montreal

La société, qui rapetisse beaucoup les hommes, réduit les femmes à rien.
Maurice Donnay.

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED.
Royal Edward
Royal George
Turbiniens à triple hélice,

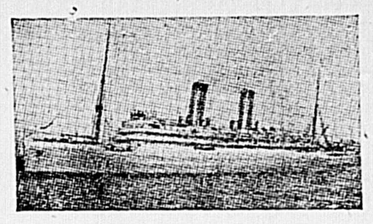

LA LIGNE ROYALE
Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne,
Detenant tous les records MONTREAL—QUEBEC—BRISTOL
Tous les quinze jours, le Mercredi. Serviteurs parlant le français. Excellente cuisine. Confort insurpassable. S'adresser pour détails à Hone & Rivet, 9 Boul. St-Laurent; Thomas Cook & Son., 530 Ste-Catherine Ouest ou à la Compagnie de Navigation du Canadien Nord Limitée, Edifice du Canadien Nord, 226-230 St-Jacques, Montréal

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
125 ANS

Pour éviter un trop grand malheur
Lorsque passe la mortalité dans votre milieu, le malheur est déjà assez grand, pour que vous songiez à vous éviter d'autres soucis.
Et c'est en vous joignant à l'ASSOCIATION DE FRAIS FUNERAIRES de la
Cie H. Bourgie, Limitée
$1.00 PAR ANNEE
que vous les épargnerez.
Vous vous protégerez contre les malheurs qui nous menacent tous. Demandez notre circulaire qui vous donnera tous les détails de notre organisation funéraire, et ce à quoi nous nous engageons au décès d'un de nos abonnés.
La Compagnie H. Bourgie,
LIMITEE.
Entrepreneurs de Pompes Funebres
Téléphone Bell Est 3175
Succursale: 1460 Ste-Catherine E. Tel. Bell Est 1702. Marchands 1592
" 1929 Boulevard St-Laurent, Téléphone Bell St.Louis 250.

Terrapin Restaurant
25, RUE NOTRE-DAME OUEST.
Restaurant de Premier Ordre. Liqueurs et Cigares de Choix. Spécialité: LUNCH AU COMPTOIR sous la direction de E. SIMS ci-devant de de Lucas & Sims.

Watson's No 10 Old Scotch Whisky
LARUE & CLOUTIER, LIMITEE, Agents.

Pour vos Travaux d'Impression, adressez-vous à
The Mercantile Printing, 306, Rue St-Paul
GUS. FRANCQ, Prop.

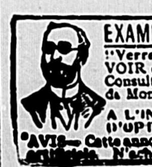

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire.
Consultez le meilleur de Montréal . . . . .
Le Spécialiste BEAUMIER
D'OPTIQUE
A L'INSTITUT 144, rue STE-CATHERINE est, Coin Av. Hôtel-de-Ville. MONTREAL
AVIS— Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité : Vous satisfaire. N'achetez jamais des *cadeaux* et aux magasins "à tout faire" si vous voulez être satisfaits.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 30e jour d'août 1911, constituant en corporation Samuel William Jacobs, conseil du Roi, Alexander Rives Hall et Gui Casimir Papineau-Couture, avocats et Minnie Isabel Bustin et Belle Rusbinsky, sténographes, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec pour les fins suivantes: — (a) Acquérir et prendre à son nom comme industrie active le commerce présentement exercé dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, sous les nom et raison sociale de E. W. Jacobs & Co., ainsi que les biens et engagements du propriétaire de cette industrie, et les payer en parts du capital-actions de la présente compagnie; (b) Etablir, diriger et exploiter des postes de commerce et des magasins pour la vente, le trafic ou l'échange de marchandises de toute nature que ce soit; exercer l'industrie de manufacturiers et marchands de vêtements et costumes en fourrure et en veau, et marchands de fourrures et peaux à l'état naturel, et faire le commerce de marchandises sèches, soieries, satins, garnitures pour tailleurs, étoffes textiles de toutes sortes et de marchandises en draps et en coton généralement, et exercer l'industrie de tailleurs, costumiers, confectionneurs et chapeliers; (c) Exercer toute autre industrie semblable, manufacturière ou autre, et reliée aux pouvoirs ci-dessus, et que la compagnie croirait pouvoir être exercée convenablement en rapport avec les opérations ci-dessus; (d) Acquérir et prendre la totalité ou une partie de l'industrie, la propriété et les engagements de toute personne ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie; (e) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, marques de commerce, licences, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de toute information secrète ou autre se rapportant àquelque invention qui pourrait être utilisée pour toutes fins quelconques de la compagnie, ou dont l'acquisition serait de nature à profiter à la présente compagnie directement ou indirectement, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou informations acquises de cette manière; (f) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers, ou tous droits ou privilèges que la compagnie jugerait nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie, et en particulier tous terrains, bâtisses, commodités, machinerie, matériel et marchandises en magasin; (g) Acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (h) Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes parts du capital-actions, ou de toutes débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou relativement à la formation ou promotion de la présente compagnie ou la conduite de ses affaires; (i) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables (j) Vendre, embellir, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, rendre profitables, ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le E. W. Jacobs & Co., Limited," avec un capital-actions de cent mille dollars divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 31me jour d'août 1911.

Thomas MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.
JACOBS, HALL & COUTURE, Avocats des requérants.
1 ins.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du quatorze juillet 1911, constituant en corporation MM. R. Eugène Côté, marchand, de Curran, Ontario, J. Mathias Dorion, agent d'assurance de Lachute, Georges Dansereau, marchand de Grenville, Révérend J. Chatelain, curé, de Thurso, B. R. Poulin, marchand, de l'Orignal, Ontario, C. J. McFaul, marchand, de Brownsburg et Joseph D. Lemay, courtier d'assurance de Lachute, dans les buts suivants:

Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou aliéner autrement tous les biens mobiliers ou immobiliers;

Faire les affaires d'agence générale et de courtage;

S'unir ou se fusionner avec toute autre compagnie dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente compagnie, céder la propriété ou l'entreprise de la présente compagnie ou de toute autre partie d'icelle, pour la considération jugée bonne par elle et en particulier pour des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie;

Acquérir toute entreprise semblable en totalité ou en partie à celle de la compagnie, ainsi que son matériel, sa clientèle, ses privilèges et biens de toutes sortes et de payer en deniers comptants, en actions ou obligations de la compagnie ou autrement;

Tirer, faire, endosser, escompter, exécuter, émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements et autres effets négociables ou transférables.

Emettre et allouer comme actions acquittées des actions de la compagnie en paiement parfait ou partiel de toute affaire, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, actions, obligations ou bons, ou autre propriété ou droit que la compagnie peut légalement acquérir en vertu des pouvoirs qui lui sont conférées par la présente charte;

Exercer ou développer, améliorer, employer, engager, vendre, échanger, louer ou céder autrement les droits et biens de la compagnie, en tout ou en partie;

Faire toutes autres choses se rattachant à tous ces objets ou fins ou propres à les faire atteindre;

Prêter avec ou sans hypothèque, à toutes personnes ou corporations quelconques, et aux particuliers, les sommes d'argent qu'ils auront la faculté d'emprunter, remboursables soit à long terme, soit à court terme avec ou sans amortissement;

Emprunter de l'argent à tel taux d'intérêt qui pourront être convenus, avec plein pouvoir de garantir tels emprunts par toutes hypothèques, actions, obligations ou autres valeurs appartenant à la compagnie;

La compagnie pourra exercer l'un ou plus des pouvoirs ci-dessus énumérées sans égards aux autres, et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou interprété de manière à être subordonné à quelqu'autre article, et en cas d'ambiguité chaque article sera interprété de manière à étendre et non pas à restreindre les pouvoirs de la compagnie, sous le nom de "La Compagnie du Parc Dorion", avec un capital total de quarante mille piastres ($40,000.00), divisé en huit cents (800) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quatorzième jour de juillet 1911.

Jos. DUMONT
Sous-secrétaire de la province.
36—4 ins.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 30e jour d'août 1911, constituant en corporation Alphonse Lavallée-Smith, organiste, Jules Gosselin, comptable, Hercule Desjardins, marchand, Oscar Marchand, imprimeur, Charles Aldéric Pariseault et Omer Lapierre, avocats, Samuel Richardson, courtier, Valéry Ruffier, rentier, Alphonse Augustin Maurice, entrepreneur, tous de la cité de Montréal, et Henry Lawrence O'Donoghue, marchand de Hudson, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: — (a) Faire le commerce général d'immeubles à commission ou autrement; acquérir par achat, bail ou échange des terrains, magasins, théâtres, droits ou privilèges et généralement toutes espèces d'immeubles et en disposer par vente, bail, échange ou autrement et en payer l'acquisition en deniers comptants ou en actions, obligations ou débentures de la présente compagnie ou autrement; et diviser, subdiviser, améliorer et développer des terrains pour la vente ou autres fins; (b) Construire, gérer, vendre, échanger, exploiter toutes telles propriétés ou toutes autres propriétés telles que appartements, magasins, théâtres, restaurants, hôtels, ou toutes autres bâtisses, et généralement prendre à ses charges et gérer des bâtisses de toutes sortes; (c) Entreprendre et diriger, moyennant une commission ou autrement l'administration de propriétés immobilières appartenant à d'autres corporations ou personnes; (d) Acquérir, posséder et employer sur les propriétés de la compagnie la force motrice qui sera jugée nécessaire à l'industrie de la compagnie; manufacturer ou autrement acquérir et employer les machines à force motrice pour développer de la lumière, de la chaleur ou de la force ou autrement en rapport avec l'industrie de la compagnie; (e) Détenir, acquérir, vendre céder, transférer ou disposer de parts du capital-actions, obligations, débentures de corporation faisant un commerce identique à celui pour lequel la présente compagnie est constitué, nonobstant les dispositions de l'article 44 du dit acte, et acquérir créances ou toute clientèle droits et privilèges, actif et passif de personnes maisons ou corporations faisant un commerce identique à celui pour lequel la présente compagnie est constituée et payer en deniers comptants, parts, obligations ou débentures émises, ou autres valeurs de la présente corporation ou autrement, et exercer tous les droits et privilèges de propriétaires; (f) Acquérir les obligations ou dettes de la présente compagnie par des paiements faits en argent, par des parts acquittées ou débentures émises; (g) Vendre ou autrement disposer du droit et de la propriété de la présente compagnie comme industrie active ou autrement et en recevoir paiement par deniers comptants ou en parts du capital-actions, obligations ou débentures émises par d'autres personnes ou corporation avec tous les droits et privilèges s'y rattachant; (h) Encourager l'art sous toutes ses formes par le moyen d'associations ou clubs et donner pour l'avantage des membres et de leurs invités, dans ses immeubles des concerts ou autres représentations artistiques. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de 'New Century Land Company Limited", avec un capital-actions de cinquante mille dollars, divisé en 500 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie, sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 31e jour d'août 1911.

Thomas MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat
LAPIERRE & PARISEAULT, Avocats des requérants.
35—4 ins.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-septième jour d'août 1911, constituant en corporation MM. MARCUS M. SPERBER, avocat, Abraham Komaroff, agent d'immeubles, ROMUALD H. BEAULIEU, notaire public, Harry Rosenbaum, dessinateur, et David Sperber, marchand, de la cité de Montréall, dans les buts suivants:

Acquérir, imprimer, publier, conduire et mettre en circulation ou autrement faire le commerce d'aucun journal ou journaux ou autre publications et en général faire les affaires de propriétaires de journaux et d'éditeurs en général;

Les journaux et publications devant être ainsi acquis, imprimés, publiés ou mis en circulation devront représenter les opinions de "The United Hebrew Congregation" et telles autres associations et congrégations Hébraïques qui pourront par la suite désirer faire partie de ce corps;

Faire lorsqu'il sera jugé à propos, le commerce ou affaires d'agents en général d'imprimeurs, lithographes, graveurs et annonceurs;

Acquérir par bail, loyer, achat ou autrement et fournir toutes bâtisses, bureaux, ateliers, matériaux, machines ou autres choses nécessaires ou utiles pour les fins de la mise en opération des objets de la compagnie;

Emprunter de l'argent, faire, émettre et endosser des billets promissoires, lettres de change, traites, obligations, débentures et preuves d'obligations et de dettes de toute sorte, soit garantis par hypothèques, engagés ou autrement, et émettre, faire et endosser tous autres instruments soit négociables ou non, sous le nom de "The Jewish World Publishing Company";

Acheter et posséder du stock dans toute compagnie ou compagnies conduisant une entreprise semblable à celle de la compagnie et de temps en temps vendre les dites actions ou obligations ou les échanger pour d'autres actions ou obligations;

S'engager dans toutes les entreprises qui peuvent paraitre utiles ou nécessaires pour la mise en opération des objets de la compagnie;

Vendre l'entreprise de la compagnie en tout ou en partie, pour telles considérations que les directeurs peuvent juger à propos, ou en disposer autrement, sous le nom de "The Jewish World Publishing Company," avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux mille (2000 actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-septième jour d'août 1911.

JOS. DUMONT,
Sous-secrétaire de la province.
MM. Marcus M. Sperber,
Avocats des requérants. 34-4

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revises du Canada, 1906 désigné Loi des compagnies, il a été delivré, sous le sceau du Secretaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 21e jour de juillet 1911 constituant en corporation Joseph Alexander Trotwood Richards, comptable, Anna Clement, stenographe, Thibeaudeau Rinfret et Joseph Emile Billette, avocats, et Victor Edouard Berque, étudiant en droit, tous de la cité de Montreal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: — (a) Exercer dans toutes ses specialités l'industrie des travaux d'art et de construction, et ériger, construire, alterer et réparer des travaux publics et privés; (b) Manufacturer, reparer et generalement faire le commerce des effets, articles et marchandises, dans la fabrication ou construction desquels le fer ou le bois ou toute autre matière est ou peut être utilisé; (c) Acheter, arrenter, acquerir des forces hydrauliques et autres; generer de la force electrique ou autre, utiliser, arrenter, vendre ou autrement en disposer; pourvu, toutefois, que toute vente ou autre disposition de cette force au dela de la proprieté de la compagnie, sera subordonnée à tous les statuts et reglements locaux ou municipaux à ce sujet; (d) Acheter, produire, developper, transmettre, conduire, emmagasiner, distribuer, transformer, convertir, utiliser, posseder, faire valoir, vendre et ceder de l'energie et de la force électrique, pneumatique et hydraulique pour toutes les fins pour lesquelles cette energie et cette force peuvent etre employées, pourvu toujours que cette vente, distribution ou transmission de lumiere electrique, de chaleur ou de force au dela des terrains de la compagnie soit subordonnée aux reglements locaux à ce sujet; (e) Acheter, louer ou autrement acquerir et manufacturer, reparer, utiliser, céder, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de machinerie, machines, appareils, marchandises, inventions, articles, combinaisons, meubles à demeure fixe, materiaux, instruments et outils qui pourraient etre utiles, nécessaires et profitables à l'exercice de l'industrie de la compagnie; (f) Acheter, louer ou autrement acquérir et detenir ou vendre, arrenter ou autrement ceder toutes propriétés mobilières ou immobilières et tous droits en ces choses; (g) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira avantageuse pour ses objets ou l'un d'eux; (h) Demander, acheter ou acquérir autrement toutes marques de commerce, brevets, licences, concessions et choses semblables, conférant un droit exclusif, non exclusif ou limité d'utiliser, ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui sera jugee propre à être employée pour les fins de la compagnie ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse à la presente compagnie, directement ou indirectement, et les utiliser ou accorder des permis à cet effet ou faire valoir autrement les droits ainsi acquis et payer pour tous ces brevets et autres bien acquis sous l'autorité de ce paragraphe en totalité ou en partie en obligations, actions acquittées ou autres valeurs de la présente compagnie; (i) Acheter, prendre à bail ou acquérir autrement et prendre la totalité ou toute partie de l'industrie, la propriété et les immunités possédées par toute maison ou compagnie ou par toute corporation exerçant une industrie que la présente compagnie possession de biens convenables aux fins de la présente compagnie et les payer en actions acquittées en totalité ou en partie, ou en actions-priorité ou ordinaires de la présente compagnie, ou en obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement, et se charger des engagements de cette personne, maison ou corporation; (j) S'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autre, avec toute compagnie engagée ou à la veille de s'engager dans une entreprise ou transaction de même nature que celle que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre; et faire des avances de deniers, garantir les entreprises ou aider autrement cette personne et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs d'une compagnie semblable et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie ou en disposer autrement; (k) Nonobstant les dispositions de l'article 144 de la dite loi acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou en échange d'actions, obligations, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer d'actions ordinaires ou actions-priorité, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables aux objets de la présente compagnie, ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et voter en vertu des actions détenues de cette manière par l'entremise de l'agent ou des agents que les directeurs nommeront; (l) Conclure des conventions avec toute autorité ou gouvernement municipal, local ou autre qui sembleront avantageuses aux objets de la compagnie ou l'un d'eux, et obtenir de cette autorité tous droits, privilèges et concession que la compagnie croira desirable d'obtenir, et accomplir, exercer, exécuter ces conventions, droits, privilèges et concessions; (m) Vendre, arrenter, ou autrement ceder en totalité ou en partie, la propriété et l'entreprise de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, debentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation; (n) Distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie tous biens de la compagnie et en particulier les actions, debentures, ou autres valeurs de toute autre compagnie appartenant à la presente compagnie ou dont elle pourrait avoir le droit de disposer, et faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs necessaires pour exercer toute autre industrie qui pourrait être exercee convenablement avec l'industrie de la compagnie ou s'y rapportant; (o) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la presente compagnie; (p) Faire toutes les choses necessaires pour entreprendre, exercer et accomplir toute industrie que la compagnie est autorisee à entreprendre ou exercer; (r) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, executer et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments negociables ou transférables; (s) Faire des avances de fonds aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution de contrats par telles personnes; (t) Les pouvoirs dans un paragraphe quelconque ne seront ni limites ni restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Compagnie Pauzé, Limitée," avec un capital-actions de cinq cent mille dollars, divisé en 5,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 22e jour d'août 1911.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.
Perron, Taschereau, Rinfret et Genest,
Avocats des requérants. 34-4

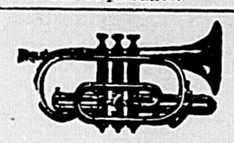

Charles Lavallée

Maison Fondée en 1852
35 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Téléphone Main 554
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES
Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux. Agents pour Besson & Cie, Londres Ang., Polisson, Guinot & Cie de Lyon France. York & Sons, de Grand Rapids, Mich.

Hotel Arbour

Létourneau & Desormiers
Propriétaires
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél. Bell Est 4810 Montréal

Bell Tél. Main 6346 Jos. LEPINE Prop.
Victoria Hotel
Réorganisation complète sous une nouvelle direction, $2.00 par jour.
Plan américain.
ANGLE DES RUES
Windsor et St-Jacques

"Frisco"

C'est le meilleur GINGER ALE sur le marché.—Un Breuvage exquis, pour les gourmets.
Donnez vos ordres à
Frisco Pure Soda Water Company
392 St-Dominique. Tél. Bell Est 2297

Essayez la
Star Laundry
PHONE ★ EST 2151
55, RUE MENTANA
Nous nous rendons responsables du linge même en cas d'incendie.

EKERS'
Toutes les épiceries et restaurants vendent
en bouteilles d'une pinte ou une chopine
N'acceptez aucune autre marque

Bohemian
LAGER
Achetez la lager brassée dans votre ville et par vos concitoyens
The National Breweries Limited.

Enlumineur d'Adresses
J. Charlebois
TEL. St L. 3864 1616 St LAURENT

HERNIE
VOICI LE MOMENT, de vous prémunir contre les douleurs, les ennuis et les TERRIBLES DANGERS qui vous menacent, en adoptant L'APPAREIL IDEAL reconnu universellement comme une MERVEILLE DE CONFORT, de légèreté, de fraîcheur, de souplesse, en même temps que de stabilité, de force et de précision scientifique— l'appareil breveté S. G. D. G. de M. A. Claverie, le célèbre savant de Paris.
Ne remettez pas à plus tard
Allez de suite
970 Rue St-Denis, près Rachel
Lundi, Jeudi et Samedi, de 2 hrs à 5 hrs
Mardi, mercredi et vendredi, de 8½ à midi et de 7 hrs à 8 hrs p. m.
Tout conseil donné gratuitement.

Avant de Partir à la Pêche
n'oubliez pas de mettre dans le panier aux provisions un flacon de
GIN CROIX ROUGE
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT
En cas d'accident, d'indisposition subite, il fait bon avoir à portée de la main un stimulant contre la défaillance, une eau-de-vie vieille et pure offrant toutes les garanties au Consommateur.
BOIVIN, WILSON & CIE, Seuls Agents
520 ST-PAUL, MONTREAL
LE SEUL GIN AVEC UNE GARANTIE
Se boit pur ou avec un peu de sucre

Eau Minérale Naturelle de
VALS
SOURCE SAINT-FELIX
Recommandee specialement par le corps medical francais pour les diarrhees infantiles et maladies de l'estomac.
Notice sur les Propriétés Thérapeutiques de
VALS SAINT-FELIX
L'EAU de VALS SAINT-FELIX est à juste titre la plus recommandée par le Corps Médical, dans les affections de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN, la CONSTIPATION, dans les maladies du FOIE et des VOIES URINAIRES; elle convient aux DIABETIQUES, aux RHUMATISANTS, et à tous les malades dont les forces affaiblies réclament un STIMULANT et un RECONSTITUANT énergiques.
La dose ordinaire est une bouteille par jour à boire aux repas ou en dehors des repas soit pure, soit mélangée au vin ou au lait.
CANADA IMPORT Co'y
Tel. Main 6765. 55 St-Francois-Xavier.

Regal
Epelez-le à rebours.
Terminez bien le jour, En voici un moyen royal.
Après une journée de chaleur étouffante et d'un travail harassant, la Lager Regal au repas du soir rafraichit et aide le système à se remettre de l'énervement de cette chaleur. Finissez et votre repas et votre journée avec ce tonique de malt et de houblon et par cette douce stimullation de la meilleure bière du Canada si modérément alcoolisé, la Lager Regal.
Chez tous les marchands de liqueurs et dans tous les principaux hotels.
Hamilton Brewing Association, Limited
HAMILTON
GEO. SORGIUS,
AGENT DE LA REGAL A MONTREAL
Tel. Est 1194. 35, Rue Rivard

Le Restaurant de... l'Hotel Windsor
L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diners particuliers.
En s'adressant au Maitre d'Hotel.

ARONSOHN RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijoutiers.
116 rue CRAIG OUEST
Argent à prêter sur diamants montres, bijouteries vêtements, fourrures et Nouveautés.

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing Co., 306 rue St-Paul.
A. LEROUX, Gérant.

UNE DATE HISTORIQUE

Le suffrage politique des femmes

Il y a quelques mois, les journaux ont annoncé, en quatre ou cinq lignes, l'événement historique qui a marqué, en Norvège, la date du 17 mars 1911. Ce jour-là, pour la première fois, dans un Etat européen, une femme a pris séance dans un Parlement, au Storting norvégien qui correspond assez exactement à notre Chambre des députés. Le fait a été signalé en deux mots. La chronique manquait de détails. Elle s'est occupée d'autre chose, et l'incident a été oublié.

Maintenant, les documents commencent à venir,—par où j'entends surtout à faire leur apparition dans notre langue. Il est possible de les lire, et, vraiment, la chose en vaut la peine. On me permettra de piquer ça et là quelques faits et de les épingler ici à la suite les uns des autres.

Le mouvement qui vient d'avoir sa conclusion a commencé en 1830. Il fut, dans ses débuts, tout littéraire et consista surtout, pendant toute cette première période, en la revendication des droits de la femme dans la famille elle-même. En 1854, une grande victoire fut remportée; la loi conféra aux enfants des deux sexes des droits égaux dans les successions. Ce n'était pas encore un progrès bien révolutionnaire.

Mais, à partir de ce moment, les évènements se précipitent. La loi de 1863 fixe un même âge pour la majorité légale des deux sexes. Celle de 1888 réforme à fond le régime matrimonial, fait du mariage une société fondée sur l'égalité juridique des sexes, et aboutit à la suppression de la promesse d'obéissance que la plupart des législations imposent à l'épouse vis-à-vis du mari. D'autres lois complètent rapidement ces conquêtes déjà si importantes. La protection des filles séduites et des enfants naturels est assurée; la recherche de la paternité est établie.

Mais, tandis que cette révolution s'accomplissait dans l'ordre civil, une autre se préparait dans l'ordre politique. En 1869, la propagande avait commencé en faveur du suffrage des femmes. Elle resta théorique pendant quelques années. En 1884, un effort pratique, continu, fut inauguré pour l'obtention du suffrage municipal. Après une première bataille qui faillit se terminer par une victoire en 1893, cette réforme était réalisée par la loi du 29 mai 1901. C'était un acheminement important au suffrage politique. Celui-ci a été accordé par la loi de juin 1907 (électorat et éligibilité parlementaire.)

C'est en 1909 que les femmes ont participé pour la première fois, en Norvège, aux élections. Il n'y a pas eu de nouvelles élections depuis cette date. Comment s'expliquer que l'on parle cette année seulement du grand évènement historique qu'est l'entrée d'une femme au Storting ? C'est très simple. Aux élections de 1909, aucune femme n'a obtenu un siège de député titulaire. Mais la Constitution norvégienne admet des députés suppléants; et une femme, Mlle Rogstad a été élue comme suppléante au général Brithie, député de Christiana. Un congé de ce parlementaire a amené, en mars dernier, Mlle Rogstad à siéger. Elle avait été nommée en 1909, mais n'avait pas encore pu inaugurer sa vie parlementaire.

Il est très important de noter la manifestation de déférence qui s'est produite au moment au Mlle Rogstad est entrée dans la salle des séances. L'assemblée s'est levée d'un mouvement unanime, et le président a prononcé une brève et respectueuse allocution de bienvenue : "Je me sens convaincu a-t-il dit, — et ma conviction augmente chaque jour — que cette réforme honorera notre pays et qu'elle aura un heureux effet ad point de vue politique pour le développement de la Norvège."

Il est piquant que la première femme qui ait pénétré dans un Parlement européen l'ait fait comme suppléante d'un général. Justement, ce jour-là, on discutait le budget de la guerre. Dès cette première séance, elle eut l'occasion de préciser la position prise par la plupart des femmes dans le problème de la guerre, réprouvant les attaques en vue de la conquête, approuvant toutes les dépenses militaires ayant pour but la défense du territoire, appelant de leurs vœux l'arbitrage et l'établissement de la paix par le droit.

N'oublions pas que c'est une question patriotique qui a précipité cette sorte de révolution. En 1905, quand il s'était agi de la séparation de la Suède et de la Norvège, les hommes seuls avaient pris part au fameux referendum. Les femmes qui en avaient été exclues, n'acceptèrent pas d'être ainsi tenues à l'écart d'un évènement aussi grave; et elles firent connaître leur avis par un document signé de 300,000 Norvégiennes. Sur une population d'environ deux millions, ce chiffre représentait la presque totalité des femmes adultes.

Je disais récemment que la question du suffrage politique des femmes est entrée dans la phase expérimentale. Cette entrée a eu lieu pour l'Europe le 17 mars 1911.

R. ALLIER.

Paris, 1er septembre.

—:o:—

EN FRANCE

L'oeuvre de la republique — Un discours de M. Steeg

M. Steeg, ministre de l'instruction publique, est allé inaugurer un nouveau groupe scolaire et assister à la fête de la Fédération républicaine du Faucigny, en Savoie.

A midi, au banquet populaire qui a suivi cette inauguration et la réunion de la Fédération des Associations républicaines de la Haute-Savoie, M. Steeg, ministre de l'instruction publique, a prononcé un discours dont voici quelques passages :

L'OEUVRE MILITAIRE ET L'OEUVRE SOCIALE DE LA REPUBLIQUE

"Il y aura demain 41 ans que la République fut proclamée. Alors qu'elle n'était qu'un régime provisoire, elle sut réveiller les énergies, susciter les héroïsmes et s'il ne lui fut pas donné de réparer les conséquences atroces d'un aveuglement criminel, elle sut du moins sauver l'honneur et donner au monde une preuve éclatante de la persistance agissante des qualités de notre pays. Elle reconstitua nos forces militaires et maritimes. La revue que passera demain à Toulon le président de la République montrera la fécondité de cet effort. Elle constitua en quelques années un domaine colonial qu'elle administre dans un esprit de bienveillance et d'équité. Avec quelle générosité prévoyante n'a-t-elle pas recherché les moyens de donner aux travailleurs de tout ordre les conditions d'une existence moins âpre et moins précaire. Vous le savez, cette double action, action d'ordre militaire, action d'ordre social, a été dictée par un même sentiment de patriotisme profond. La patrie n'a pas besoin seulement de forces matérielles, il lui faut aussi l'affection vibrante de ses enfants, qui sauront d'autant mieux se dévouer à elle qu'elle se sera montrée pour eux plus matérielle et plus juste."

Après ce préambule, le ministre expose les efforts faits par la République en faveur de l'Ecole :

"La République sans l'école ne serait qu'un mot, une formule hypocrite et décevante. Pour qu'elle soit la "chose de tous," il faut que tous soient libres, que chacun soit capable, dans le silence de son cœur, dans la sincérité de sa réflexion, de choisir librement entre les solutions proposées aux problèmes que soulève l'activité même de la nation."

M. Steeg fait à ce propos un vif éloge de l'action des instituteurs :

"Ils sont, dit-il, 125,000 sur le territoire français. Il n'est pas de corps de fonctionnaires où le sentiment du devoir soit plus précis et plus agissant. Sans doute, par des commentaires bruyants sur des incidents souvent exagérés, parfois imaginés, on cherche à les atteindre dans leur prestige, à les faire sortir du calme indispensable à l'efficacité de leur œuvre éducatrice, à créer autour d'eux une atmosphère de défiance injurieuse ou de systématique hostilité. On n'y parviendra pas."

L'ECOLE ET LES FAMILLES

Parlant de la résistance de certains pères de famille aux lois scolaires, M. Steeg déclare :

"... L'école laïque est un service public. Nous ne défendrons à personne d'en contester le principe, d'en regretter l'existence ; nous ne permettrons à personne d'en troubler le fonctionnement. Organisée par la loi, elle participe à l'autorité souveraine de la loi. Est-ce parce que les lois de laïcité sont particulièrement chères à la démocratie républicaine qu'elles auraient moins que les autres droit à la vigilance d'un gouvernement soucieux d'ordre légal ?..."

Après avoir félicité les associations républicaines de leur action, le ministre affirme que "le programme de la majorité républicaine est le seul capable dans son inspiration et dans ses principes, de sauvegarder l'unité nationale, d'assurer le développement intellectuel, moral et économique de la patrie. Lui seul permet aujourd'hui de concilier le maintien de l'ordre nécessaire avec la marche progressive vers le mieux. Car, dit-il, il n'est pas d'ordre vivant dans l'immobilité et tout autant que les agitations tumultueuses, la stagnation systématiquement conservatrice est dangereuse à la stabilité du corps social et à l'harmonie de son fonctionnement."

M. Steeg termine ainsi :

"Et pour un gouvernement, c'est aux heures de sérénité une joie, aux heures d'obscurité un réconfort que de se sentir compris dans ses intentions, soutenu dans son action par des hommes qui ont pleinement conscience de la gravité de la tâche qui s'offre actuellement aux républicains français."

—) o (—

A propos de taxes

Je n'ai jamais compris pourquoi les évaluateurs municipaux de la campagne s'occupent, dans leur travail, de ce qui se brasse dans l'édifice qu'ils considèrent. En quoi leur serment les autorise-t-il de donner ici une valeur de $7000 ou $8000, à cause d'une licence d'hôtel, à une propriété qui n'en vaut pas $1500, et à n'évaluer la propriété voisine qu'à $1000 alors qu'ils la savent habitée par un gros prêteur d'argent qui a plus de revenus que l'hôtelier ?

On dit : "C'est un poste de commerce," mais on dit aussi avec infiniment plus de raison : "C'est l'homme qui fait la place" et ces prétendus postes, nous les voyons varier d'importance du jour au lendemain.

Notre système général de contribution est profondément inique et absurde. A-t-on jamais donné l'ombre d'un prétexte pour justifier la taxation d'un salaire de $400 retiré par un propriétaire qui paie taxe sur sa maison quand on n'impose rien sur le revenu d'un gros rentier à loyer ?

Je pose en maxime, 1o Que vis-à-vis l'Etat, chacun est censé contribuer dans la mesure de ses ressources, mais 2o Que vis-à-vis une administration, municipale ou autre, chacun est censé contribuer dans la mesure de ce qu'il reçoit.

Les résidences, profitant de l'établissement de services publics, il n'est que rationnel qu'elles en supportaient le coût, mais si après avoir atteint le propriétaire, en imposant sa propriété, vous étendez la main du côté de son revenu, vous commettez une extorsion et une rapine. Comme propriétaire, je veux bien aider à défrayer votre service d'incendie, mais comme médecin, avocat, arpenteur ou fonctionnaire, à quel titre y puis-je être appelé de préférence à un rentier malfaisant ?

Ce n'est pas à dire que les valeurs immobilières profitent seules des services publics et doivent seules être imposées par l'administration municipale, mais ce qui est de toute raison, c'est que, une fois le propriétaire taxé, la propriété étant réputée indiquer le revenu, en thèse générale, on ne saurait le rechercher directement.

Ensuite, on sera tout-à-fait justifiable de s'attaquer au revenu des locataires et autres occupants à titre précaire, non pas d'après le volume du revenu direct, maxime qui permettrait de faire payer toutes les dettes d'une municipalité par un millionnaire retiré dans un coin champêtre, mais toujours d'après la seule règle rationnelle, en établissant une juste proportion de ce que ce revenu retire d'avantages des services publics.

Quelle serait la première chose à faire pour débrouiller quelque peu le chaos actuel ? Simplement de modifier l'article 710 du code municipal en ajoutant après les 3 paragraphes qui déclarent imposables les salaires et revenus de telle ou telle personne : "pourvu que ces personnes n'habitent dans la municipalité une résidence qu'elles possèdent à titre de propriétaires par elles-mêmes ou par l'époux conjoint." J'ai mis la condition de résidence : ainsi on ne présumera pas que des médecins, avocats, etc., vont s'enfermer dans des baraques pour leur vie à seule fin d'éluder cette loi.

NATURE.

—) o (—

FANTAISIES

Une jeune féministe de Toulouse, Mlle Arria Ly, vient d'envoyer ses témoins, comme elle fille d'Eve, au signataire d'un article où elle était prise un peu trop vivement à partie...

Le pauvre homme a sans doute répondu :

—Je suppose que l'arme choisie sera l'épingle à chapeau ?... Entendu, mais pas de corset et la chemise molle...

Espérons que l'aventure finira par des mariages.

Mlle Arria Ly croit évidemment qu'en allant sur le pré avec un contradicteur, elle fait du bon féminisme. Ce n'est pas mon avis. Le rôle des femmes n'est pas d'en découdre, mais de coudre... Ce féminisme-là n'est que du "masculanisme", et j'estime que s'il est un mauvais genre, c'est le genre masculin chez la femme, ou réciproquement.

Que certaines femmes veuillent établir entre les sexes une égalité que la nature n'a d'ailleurs pas prévue, c'est leur affaire... Mais que leur féminisme ne cesse jamais d'être féminin. Les armes de la femme ne sont ni l'épée, ni le pistolet, ni la hache d'abordage: plus redoutables que ces jouets grossiers, elles sont le charme, la grâce, la finesse, la patience... C'est avec ces armes-là que la femme a toujours battu l'homme, sur tous les terrains.

La vraie féministe, la femme forte qui domine le sexe laid, n'a pas à la main une colichemarde, mais un éventail...

x x x

Les journaux américains célèbrent à l'envi la fidélité d'une certaine veuve de Denver, Colorado. Il y a en effet, de quoi...

Cette dame a perdu son cher mari il y a dix ans. L'ayant fait incinérer, elle avait recueilli ses cendres dans un vase, et ce vase, elle ne s'en séparait jamais. Voyageait-elle ? Elle le déposait dans le filet... Au théâtre, elle louait un fauteuil à côté du sien pour l'urne de son époux. Bien mieux elle couchait cette urne, sur l'oreiller, tout près d'elle, dans le lit qui avait été et qui en somme restait, conjugal...

Evidemment, si cette histoire s'arrêtait là la dame de Denver détiendrait le record du monde de l'inconsolabilité. Mais les journaux américains ne disent pas tout... Cette veuve s'est remariée, il y a deux ans. Que voulez-vous? Le vase funéraire ressemble peut-être au vase de Sully Prud'homme: un coup d'éventail l'a fêlé. Il faut si peu de chose... N'y touchez pas, il est brisé...

—Que vas-tu faire de cette potiche ? demanda le mari No. 2.

—Cette potiche ? Oh !...

L'urne dut céder l'oreiller au nouveau venu; elle ne fut pas du voyage de noces et trouva un médiocre asile sur la cheminée du salon.

Quelques mois s'écoulèrent... La veuve, d'abord consolée, ne tarda pas à regretter la liberté perdue. Un mari, c'est encombrant, c'est tyrannique, et en voyage, cela ne se met pas dans le filet.

Un jour, le deuxième époux trouva sa femme en contemplation devant le vase funéraire, qui ornait un des angles de la cheminée.

—A quoi penses-tu ? demanda-t-il vaguement jaloux.

—A quoi je pense ?

La dame poussa un soupir et dit:

—Ce vase ne garnit pas assez... Il lui faudrait un pendant.

RIDENDO.

A PROPOS DE LAVAL

Les suggestions d'un ami de notre université nationale

Montréal, 4 septembre 1911.

Monsieur le Rédacteur du "Pays,"
Montréal.

Cher monsieur,

Je me permets de répondre à l'article écrit par un Canadien-français, de Boston, et paru dans votre journal de dimanche dernier.

Cet article où il est parlé de la supériorité des universités Harvard de Boston et Brown de Providence sur celle de Laval de Montréal, fait honneur à la plume de celui qui en écrivant ces quelques lignes, n'a eu en vue que stimuler l'énergie et l'initiative de ses compatriotes canadiens-français et, s'il s'est permis de critiquer l'université actuelle, c'est dans le seul but, noble et grand, de coopérer humblement par sa plume à faire de l'université Laval de Montréal une université renommée.

Mais vouloir, désirer le progrès, ouvrir les yeux à ses compatriotes, critiquer même dans un but louable et avec une bonne intention, soit par la plume ou même par la parole sont choses très belles et très nobles par elles-même sans contredit, mais cela, certes, ne suffit pas.

L'Université Laval est à l'heure qu'il est un problème, une actualité.

Tout le monde en parle, les étudiants, le public et surtout les journaux, et avec raison.

"A tout problème une solution" pour être vraiment pratique.

Tout problème en mathématique comme tout théorème en géométrie nécessite un raisonnement, une critique, une démonstration, mais aussi une preuve ou solution finale.

Donc la critique de tout problème mathématique, social ou autre, ne saurait avoir de valeur pratique qu'autant qu'elle peut et sait démontrer et indiquer les moyens utiles et indispensables pour mener à bonne fin la solution de tel ou tel problème.

L'Université Laval, de Montréal, pour être l'orgueil et la fierté de la race française au Canada, pour accomplir la haute tâche qui lui incombe en Amérique, et revendiquer l'honneur d'être une université française égale comme importance, au point de vue édifice, améliorations modernes et sciences diverses, à l'université anglaise de Montréal "l'Université McGill," doit de toute nécessité être déplacée et être installée dans un endroit propice où elle ne manquera, comme McGill, ni d'air, ni d'espace, ni de lumière et sera éloignée du bruit des voitures et des tramways.

Toute institution comme toute entreprise commerciale ou industrielle qui reste stationnaire recule au lieu d'avancer et, ne suivant pas le progrès, elle se trouve un beau jour tellement distancée que, ne pouvant plus lutter à armes égales, elle est obligée par la force des temps et des choses de disparaître et de mourir à petit feu dans l'ombre.

Hélas ! si nous avions cru, si nous avions prévu, s'écrieront un jour mais trop tard, les hommes distingués qui sont à la tête de cette belle institution française, nous aurions transformé et déplacé cette université pour en faire une université française modèle et moderne.

J'admets que l'Université Laval n'a jamais reçu de gros dons comme l'Université McGill qui a été comblée par de généreux bienfaiteurs.

Je sais très bien que les millionnaires canadiens, anglais et américains sont plus riches et plus nombreux que les millionnaires canadiens, français, Français d'Europe et Français des Etats-Unis, et que les Belges.

Mais, que tous les Canadiens-français millionnaires donnent un bel exemple, en faisant une campagne pour trouver la somme nécessaire à la reconstruction d'une belle et florissante Université Laval, qu'ils ouvrent une souscription publique en s'inscrivant pour des montants raisonnables.

Que tout le clergé canadien des villes et des campagnes, donne son appui, son aide, son généreux concours et fasse faire à ses fidèles un effort pour y contribuer largement.

Que tous les journaux français, de toutes nuances politiques et religieuses, que toutes les sociétés patriotiques canadiennes-françaises, françaises, belges, que tous les cercles et clubs politiques français du Canada apportent leur bienveillant concours.

Que l'Alliance française de Montréal qui compte parmi ses membres, de si dignes et si fervents apôtres de la langue française fasse elle aussi une vigoureuse campagne au Canada, en Amérique comme en Europe ; elle peut faire quelque chose d'utile, si elle y consent.

Que tous les députés canadiens-français qui sont la majorité dans la province de Québec fassent une pression auprès du gouvernement pour obtenir une somme assez considérable qui pourra aider à rebâtir une université Laval digne de Montréal et de la race française.

Une forte campagne de presse et de conférences faite en France, en Belgique produirait des résultats sérieux.

Je suis convaincu que, intelligemment approchés, le gouvernement français, les grandes institutions et universités françaises, les millionnaires français soucieux de l'expansion et de la culture françaises à l'étranger, ne refuseraient pas de faire de larges contributions pour assurer la résurrection de Laval à Montréal.

UN FRANÇAIS.

Paris, 7 septembre. 7

UNE OCCASION A PORCUPINE

Nous voulons placer votre argent, —peu ou beaucoup. Entrez dans le syndicat "Philadelphia Mining and Townsite." Nous vous offrons la garantie de doubler votre argent dans un an. Ne dites pas que c'est impossible, nous le faisons pour d'autres. Nos références: toute banque établie à Cobalt ou Porcupine.

Ecrivez-nous pour avoir nos plans et nos protpectus dès aujourd'hui.

Adressez : J. H. HUNTER, Prés.,
Hunter Block,
Cobalt, Ont.

LE DEUX-SEPTEMBRE

QUARANTE ANS APRES

Ceux qui survivent

2 septembre ! Pour la quarantième fois, cette date revient rappeler un terrible anniversaire. Et, chaque année, s'éclaircissent toujours un peu plus largement les rangs de ceux qui peuvent encore se souvenir de l'émotion dont tous les cœurs furent tenaillés lorsque M. de Vouy, directeur des postes et télégraphes, fit connaître cette dépêche de Napoléon : "N'ayant pu me faire tuer au milieu de mes soldats, j'ai dû me constituer prisonnier pour sauver l'armée." Cela était daté de Sedan.

Combien sont-ils, ceux qui, à cette époque, avaient déjà un nom dans le Tout-Paris de la politique, des lettres, des arts, des affaires ? Tous les ans il en disparaît quelques-uns ; il en reste cependant encore. Ainsi, M. Loubet, qui était alors avocat à Montélimar, tandis que M. Falières plaidait à Nérac. Ils ont fait du chemin, depuis. Parmi les gens de robe, il y avait encore M. Méline, avocat ; M. Ribot, substitut du procureur impérial ; M. Constans, professeur de droit à Toulouse ; M. Bérenger, avocat général à Lyon ; M. Emile Ollivier, ministre démissionnaire peu de temps avant Sedan.

Dans l'armée, nous trouvons le général Mercier, capitaine d'artillerie à Metz, comme le général André, le général Bailloud, lieutenant d'état-major ; le général Bonnal, lieutenant au 48e ; le général Grasset, capitaine du 2e zouaves ; le général Tournier, capitaine au 30e de ligne, tous à Sedan. Et combien d'autres que nous oublions.

Dans les lettres, les survivants sont plus rares. Nous voyons M. Arthur Meyer, garde national ; M. Henri Rochefort, prisonnier à Sainte-Pélagie ; Jules Claretie, qui était à Sedan et rejoignit bientôt Victor Hugo à Bruxelles, où jeune lycéen, se trouvait M. P. Deschanel ; MM. Edouard Lockroy et Ernest Blum bataillant au "Rappel," pendant que Paul Déroulède bataillait en province et gagnait la croix. M. de Mun était lieutenant de cuirassiers.

Dans les arts, Béraud et Detaille faisaient vaillamment leur devoir de gardes nationaux, tandis que Massenet débutait à l'Opéra-Comique. La bonne Thérésa, elle, lançait avec son grand talent des couplets patriotiques et Adelina Patti chantait au profit des blessés dans des fêtes de bienfaisance. M. Gailhard, ancien directeur de l'Opéra, était alors garde national et chantait à l'Opéra-Comique. Quant à Sarah Bernhardt, la tragédienne, souvent, s'effaça devant l'ambulancière.

Et, chaque année, ou presque, comme poussée par une irrésistible force, une vieille femme vient, pendant quelques heures, rêver devant les jardins ensoleillés des Tuileries : c'est l'impératrice Eugénie.

L. L.

Paris, 4 septembre.

Aux gares de chemin de fer.

Le "Pays" est en vente dans toutes les gares le samedi a midi.

SIR WILLIAM VAN HORNE

Traitera de la

Réciprocité

Au Monument National

Mardi, 19 Septembre

A 8 heures p.m.

Les orateurs :

Sir William Van Horne, L.T. Marechal, C.R. George F. Johnston, Candidat de la Division St-Laurent.

Présidents : Sir Alexandre Lacoste, C.R., D. S. Friedman, Ecr.

OU

L'on peut se procurer

LES MEILLEURES EAUX MINERALES

Les deux meilleures eaux minérales sur le marché à Montréal sont l'eau de Vals, source St-Félix, et l'eau de Vichy, source Boileau. Ces eaux sont en vente dans les pharmacies suivantes : Leduc & Cie, coin des rues Sherbrooke et Saint-Denis, Tél. Est 1499; Bisaillon & Hirbour, 258 St-Denis, Tél. Est 889; Dr J.-U. Lalonde, 1230 Notre-Dame Ouest, Tél. Main 6185; R. Hébert, coin des rues Desjardins et Notre-Dame. Tél. Est 5075; J.-S. Désautels, coin des rues St-Laurent et Villeneuve, Tél. St-Louis 4459; et chez tous les principaux pharmaciens. On peut aussi se procurer l'eau de Vichy Boileau chez les épiciers et les restaurateurs suivants : J. O. Desrochers, 472 St-Denis, Tél. Est 2194; Placide Daoust, 140 Ste-Catherine Est, Tél. Est 1638; O. Gratton, 224 Ste-Catherine Ouest, Tél. Main 2544. Naz. Gauthier, 244 St-Laurent; Larue et Cardinal, 20 Ste-Catherine Est; Bouillon coin Place d'Armes et Saint-Jacques. Jules Durand, coin St-Laurent et Ste-Catherine.

AGENTS GENERAUX :

The Canada Import Co.

55 Rue St-François-Xavier, · · Montréal

Lundi et Mardi

Septembre 18 et 19

Grande Ouverture d'Automne

Modes, Chapeaux, Costumes, Manteaux, Soieries, Tissus pour Costumes, Etc., Etc.

O. LEMIRE & CIE, - Angle St-Denis et Ste-Catherine

Chemin Ste-Catherine

Nous avons encore 3 lots a vendre sur le chemin Ste-Catherine, et nous n'avons pas d'objection à ce que d'autres en profitent. Nous savons d'avance qu'il y aura une augmentation de 50 sous du pied dans quelques mois sur le chemin Ste-Catherine. Néanmoins, sans vouloir passer pour être trop pessimistes, nous croyons que l'avenir justifiera nos prédictions. Nous le répétons: dans trois mois d'aujourd'hui, il y aura une augmentation de 50 sous du pied sur les lots que nous offrons en vente maintenant sur le chemin Ste-Catherine.

Nous offrons deux coins—Davard et Rocklands—sur les deux côtés de l'Hôtel de Ville. Nous offrons un lot sur l'Avenue Ainsley et un autre lot à côté de la magnifique résidence de M. Lamoureux. Aussi le lot No. 13 du Boulevard Saint-Joseph en face de la rue Querbes, que la municipalité d'Outremont a exproprié récemment; de sorte que le No. 13 possède la plus belle vue sur la rue Querbes, aussi loin que l'oeil peut porter, et le No. 13 est un numéro chanceux. Nous offrons aussi à des prix spéciaux quatre lots de 90 x 100: 9000 chemin Sainte-Catherine, à côté de l'Orphelinat Irlandais. On n'a jamais auparavant offert en vente des lots mieux situés, de plus d'avenir et d'une meilleure valeur spéculative.

Ceux qui ont la chance de posséder de telles propriétés d'habitude les gardent. Nous les offrons en vente parce que nous voulons que notre capital nous donne des dividendes tous les mois.

O. Massicotte & Coté.

PROPRIETAIRES

Téléphone EST 3804. Edifice "La Patrie"

AUTO-TAXI
Telephone Est 1700

LE "PAYS"

Bureaux 55 St-François-Xavier
Bell Téléphone Main 6765
Prière d'adresser toutes correspondances comme suit :
LE "PAYS"
Nouvelle Boite 2020.
Montréal.

ABONNEMENTS

Au Canada—1 an $1.00
Au Canada—six mois 50
Aux Etats-Unis—1 an . . . $1.50
Aux Etats-Unis—six mois . . .75

De près

Un détenu s'est évadé et reste introuvable.

C'est ce qui fait dire à un journal: "Il est surveillé de près."

—) o (—

Au contraire

Québec a déjà subi des gelées. Ici c'est tout le contraire.

Les élections chauffent tout à blanc.

—) o (—

Disette à craindre

Y aura-t-il assez de croque-morts, vendredi prochain, pour voir aux funérailles de tous ceux qui vont tomber ?

—) o (—

Un passionné

"Je souhaite PASSIONNEMENT l'élection d'Asselin," écrit M. Héroux.

Il a donc des passions, notre saint confrère.

Pourtant, c'est vrai, la mouchardise est une passion.

—) o (—

Chevalier du plafond

Le maire Guerin vient d'être fait chevalier de Saint-Georges.

Nos jeunes mouchards ne devraient-ils pas saisir l'occasion pour offrir à leur protecteur le haut grade de Grand Chevalier du Plafond ?

—) o (—

Dans le trou

"Tandis que le Maître est le merle qui siffle et qui pointe, Omer Héroux ressemblerait plutôt au colimaçon qui laisse sa trace d'écume partout où il passe, jusque sur le bord des trous de serrure."

(La "Presse")

—) o (—

Il a besoin

Le duc de Connaught s'est choisi, pour venir s'installer au Canada, un état-major des plus brillants, dit-on.

Il a besoin d'y mettre du luxe s'il ne veut pas se voir éclipser par le maire Guerin.

—) o (—

Leur salaire

Plusieurs institutrices ont reçu une gratification du gouvernement pour succès dans l'enseignement.

Ce serait curieux de savoir quel a été leur salaire l'année dernière.

Le surintendant de l'Instruction Publique nous le dira-t-il ?

—) o (—

Ça dégringole

M. Elzéar Beaupré, le grand chevalier du plafond, n'a pu se faire réélire comme président de l'A. C. J. C.; on sait pourquoi.

L'Université Laval va-t-elle le garder comme professeur après tout cela ?

—) o (—

Jamais

Un quotidien nous apprend :

"Les règlements de la ville sont loin d'être absolument clairs. Les échevins eux-mêmes ne s'y comprennent plus."

Y ont-ils jamais compris quelque chose ?

—) o (—

Ah! si....

Lu dans un quotidien :

On dit que les frais d'exploration du jeune Roosevelt dans le nord-ouest canadien, seront défrayés par le Musée National..."

Encore un voyage à bon marché. Ah ! si M. Gallery en avait entendu parler plus tôt !

—) o (—

Réclame

Nos quotidiens s'appliquent tellement à donner les noms et prénoms des filles de Cythère pincées par la police des moeurs, qu'on les dirait soudoyés pour leur faire de la réclame.

Il n'y manquerait que la photographie, pour dire comme madame H. Roberts.

—) o (—

MAIS PAS MONTREAL

M. Price, candidat libéral à Québec-Ouest, sera ministre s'il est élu au scrutin de jeudi prochain.

C'est l'Hon. M. Caron qui a annoncé cette intéressante nouvelle l'autre soir, dans un discours.

La ville de Québec qui est déjà représentée par sir Wilfrid Laurier dans le cabinet, y aura donc un deuxième représentant.

Mais les gens de Montréal resteront orphelins.

—) o (—

MAXIMES ET VERITES

Quelques pensées d'un philosophe que nous dédions respectueusement à certains hommes d'aujourd'hui :

"Dans la vie, plus on marche courbé, plus on reçoit de coups."

"Nul n'est plus sévère, sous le rapport de la moralité, qu'un malhonnête homme enrichi."

"J'aime mieux la liberté sur les ruines de la société que la société florissante sur les ruines de la liberté."

—) o (—

ENCORE L'EXPOSITION

Les directeurs se reunissent toujours, mais ne font rien—

Il faut remplacer ces directeurs si Montréal veut avoir une exposition

Les directeurs de l'Exposition se sont réunis la semaine dernière pour choisir un site, et ils ont fait un travail considérable.

Voilà bien des fois qu'ils font un travail considérable. Aussi c'est avec surprise que le public apprendra que la question de l'exposition est toujours au même point.

Il nous est impossible de comprendre comment des gens intelligents ne peuvent parvenir à s'entendre sur le choix d'un terrain d'exposition. Et puis, si les opinions restent sincèrement partagées, la majorité devrait l'emporter. Mais pourquoi n'en finit-on pas tout de suite ? Voilà deux ans et plus que nous attendons de ces vieilles barbes une solution toujours retardée.

On dirait qu'il y a un "scheme" dans cette affaire-là et la conduite des directeurs n'est certes pas pour rassurer les gens.

Nous n'accusons pas, mais nous constatons que si certains directeurs de l'exposition voulaient faire de l'argent dans l'achat de ce terrain, ils ne s'y prendraient pas autrement.

Il n'y a que sur l'île Ste-Hélène que ces messieurs parviennent à s'entendre.

Nous ne voulons pas croire aux vilains propos qui circulent, mais, puisque ce bureau qui travaille depuis plus de deux ans n'a encore rien fait, nous demandons qu'il soit destitué et qu'on en crée un autre.

Montréal est la seule grande ville canadienne qui n'a pas son exposition et Toronto nous a depuis long. temps devancés sur ce terrain.

Pour nous, qui voulons que notre ville soit à la tête de toutes les villes du Canada, nous sommes profondément humiliés de voir que les chicanes et les tiraillements que l'on sait nous font passer pour des incapables.

Nous voulons une exposition et nous croyons que le seul moyen d'en avoir une, c'est de faire nommer immédiatement de nouveaux directeurs à la Cie. Sans cela nous risquons bien de la voir remise aux calendes grecques.

Cartes sur table

La question de la bibliotheque

Le bureau des avocats de l'hotel de ville a décidé que nous n'avions pas le droit de disposer du terrain offert à l'Université Laval en échange de son immeuble. Le noeud gordien n'est pas si difficile à trancher, même sans l'épée d'Alexandre. La législature de Québec pourrait fort bien légaliser cette transaction, à moins que l'on offre à l'Université Laval, la valeur en espèces sonnantes de l'édifice convoité.

J'aime à croire qu'on n'a pas de nouveau soulevé cette question sans s'être enquis des intentions des vendeurs. La semaine dernière, on n'en était rendu qu'à aller demander aux autorités de l'Université si elles étaient disposées à se départir de leur bâtiment. C'était d'abord le commencement, on ne marchande pas publiquement une maison s'en s'être enquis si elle est à vendre. C'est étrange comme les choses claires et simples semblent difficiles de compréhension dans ce pays-ci. Pourquoi l'Université qui a le premier mot à dire dans cette affaire ne le dit-elle pas ?

A-t-elle oui ou non une maison à vendre ?

Voudrait-elle ou ne voudrait-elle pas un terrain en échange. Sinon quel prix demande-t-elle ? La question pourrait se régler dans cinq minutes.

La ville ne veut dépouiller personne. Quelque soit le prix que demande l'Université, nul doute qu'on le lui accorderait. Montréal profiterait de l'occasion d'aider une institution pour laquelle elle n'a jamais rien fait.

La ville de Boston accorde une subvention annuelle de cent mille dollars à son université.

Mais qu'on joue donc cartes sur table une bonne fois, qu'on cesse ces finasseries qui nous rendent ridicules, qu'on fasse affaire en Anglais en se regardant dans les yeux, donnant, donnant.

Tous, Anglais comme Canadiens, verraient d'un bon oeil l'offre de la valeur brute de la construction de la rue St-Denis et du terrain, avec en plus une subvention annuelle de quelques milliers de dollars accordée également à McGill.

Si l'Université Laval ne peut donner à sa tâche l'ampleur voulue, si ses professeurs ne donnent à leurs cours que les heures de relais de leur clientèle, si le professariat de carrière n'existe pas ici, c'est moins à la bonne volonté des gens qu'au manque d'argent qu'il faut attribuer cette pénurie.

Tout ce qui pourra contribuer à hausser le niveau intellectuel de Montréal ne coûtera jamais trop cher.

Paul S. BEDARD

VICTOIRE A LA PYRRHUS

La prohibition qui avait 45,000 de majorité dans le Maine, en 1884, n'en a plus que 200

Les gens les plus prohibitionnistes sont ceux qui vivent du commerce clandestin

On a cru un moment que la prohibition serait battue dans le Maine, mais les derniers rapports quoique encore assez incertains indiquent plutôt que la majorité des électeurs s'est prononcée pour le "statu quo."

C'est une victoire qui nous reporte cependant à celle de Pyrrhus.

Le Maine fut le premier des Etats-Unis à adopter la prohibition en 1857 et depuis ce temps-là—un demi-siècle—le Maine a toujours été prohibitionniste. En 1884, il y eut un référendum pour inscrire la prohibition dans la constitution de cet état et les prohibitionnistes prirent une majorité de 45,988.

Or après une expérience de cinquante ans, la prohibition n'a plus qu'une majorité de 200 voix. C'est dire que l'opinion a changé. L'on s'est aperçu dans le Maine qu'il se buvait sous le beau régime de la prohibition autant de liqueurs alcooliques que dans les états voisins. On prenait toutes sortes de trucs pour faire entrer la boisson dans l'état. En voici deux que nous relate l'"Indépendant" de Fall-River :

"Dans certains endroits, on avait engagé les fabricants d'un remède pour le catarrhe à expédier dans le Maine des caisses de whisky sous le nom de ce remède bien connu.

Et les catarrheux pullulaient.

Et ils s'enivraient royalement en prenant du merveilleux remède.

Mais toutes les choses, même les bonnes sont éphémères ici-bas, et les autorités finirent par découvrir le pot aux roses.

Ce fait est encore récent.

Mais nous avons souvenance qu'il y a une vingtaine d'années on expédiait de Boston au Maine de prétendus œufs—ils étaient en faïence— contenant chacun un coup de whisky.

Or, un jour, les chevaux qui trainaient dans les rues de Boston un camion contenant des caisses de cette marchandise prirent peur, et plusieurs caisses furent projetées sur le pavé.

Des voyous, témoins de l'accident, goûtèrent aux oeufs brisés et s'en délectèrent jusqu'à ce que des policiers vinssent les cueillir pour les mettre à l'ombre, car ils étaient devenus bruyants et belliqueux !

Le truc était exposé, et, naturellement, devenu impraticable."

On conçoit que les honnêtes gens qui croyaient sincèrement en la prohibition aient ouvert les yeux, et l'on s'explique ce revirement. Il n'est pas encore complet, puisque rien ne sera changé, mais au prochain vote, qui sait ce qu'il adviendra de la prohibition ?

L'une des particularités de la lutte qui vient de se terminer, ce sont les alliances des prohibitionnistes enragés. La "Gazette" de Montréal disait jeudi que les prohibitionnistes, qui sont convaincus que la vente des liqueurs est un mal, avaient l'appui de "boot-leggers" qui vivent de la vente de ce qu'ils appellent du whisky.

Forcément il y a des gens qui bénéficient de cet état de choses, par exemple, qui encaissent de grosses recettes en vendant à la cachette du mauvais whisky à un prix de fesse-mathieu et ce sont ces gens-là qui ont dé les prohibitionnistes à maintenir leur position.

C'est du propre.

La vente libre de l'alcool donne certainement lieu à des abus moindres que le commerce clandestin et c'est ce que la population honnête du Maine a comprise.

Il ne manque pas de prohibitionnistes dans la province de Québec, mais il faut espérer que notre province ne donnera jamais dans une erreur pareille, en dépit de toutes les abjurations de tous les Roberts.

—) o (—

M. U. H. Dandurand a la Mairie

Veut-il s'imposer? Pourquoi n'attend-il pas qu'on le demande?

Pour la troisième ou quatrième fois nous voyons l'échevin U. H. Dandurand annoncer sa candidature à la mairie.

Notre ami Hysopompe a donc sérieusement envie d'être maire. Cependant nous sommes encore à chercher qui a bien pu le demander. Nous n'avons eu connaissance d'aucune démarche, d'aucune requête. M. Dandurand veut-il s'imposer au choix des électeurs ?

Qui veut-il représenter au conseil ? L'élément français ? Il ne manquerait plus que cela et il faudrait que nous soyons vraiment en pleine pénurie pour en être rendus à choisir M. U. H. Dandurand. Il ne manque pas de candidats à Montréal qui lui soient infiniment supérieurs.

M. Dandurand est au conseil municipal depuis à peine deux ans et à maintes fois, il a donné la mesure de sa valeur. C'est le candidat le plus faible qu'on puisse choisir.

A ce compte-là, on pourrait peut-être demander au Comité des Citoyens de l'appuyer. A d'autres qualités, il faut ajouter que c'est un candidat qui connait bien la défaite et si nous avons bonne mémoire, c'est par dix mille de majorité que M. Laporte le battait autrefois et l'envoyait annoncer ses terrains ailleurs qu'au conseil.

L'échevin Lavallée qui se déclarait candidat, ces jours dernier, a été demandé par un grand nombre de ses amis. Le "Pays" ne se prononce pas sur le mérite de sa candidature, mais il tient à signaler toute la différence qu'il y a entre un homme comme M. Lavallée qui répond à l'espérance de ses amis et de ses électeurs de Lafontaine et d'un homme comme M. Dandurand qui ne cherche qu'à s'imposer.

—:o:—

Dans les collèges aussi

L'enseignement de l'anglais

A la dernière séance de la Commission Scolaire, M. Giroux a jugé l'enseignement de la langue anglaise insuffisant dans nos écoles primaires et académiques.

D'autres, avant lui, ont formulé ce grief, mais personne n'a jamais songé à remanier le programme de nos écoles, car, le Saint-Jean-Baptisme aidant, M. de la Bruère, M. Magnan et les autres endormeurs officiels avaient fait croire aux naïfs que nous avions les meilleurs professeurs de l'Amérique !

Honneur à la province de Québec !

Qui ne se rappelle ces mots de ralliement ?

Cependant, il est manifeste que la campagne en faveur de la réforme scolaire a produit des résultats, car, à cette séance de la Commission, tous les membres, laïques et ecclésiastiques, ont donné raison à M. Giroux.

Nous permettra-t-on d'ajouter que l'enseignement de l'anglais doit être réorganisé non-seulement dans les écoles, mais aussi dans les collèges classiques.

—) o (—

EST-CE POSSIBLE

Le maire Guerin vient d'être fait Chevalier de Saint-Grégoire le Grand par Sa Sainteté Pie X pour services rendus à la religion.

On prétend, dans certains cercles d'habitude bien informés, que c'est comme chevalier de l'Adelphon Kruptos que notre maire a surtout rendu service à l'Eglise.

Sur les habits d'homme—la marque Fashion-Craft est acceptée comme un symbole de qualité.

PLUS que jamais, cette qualité supérieure est en évidence, cette saison.

Vêtements parfaitement coupés et finis, prêts à être ajustés AVANT que vous n'achetiez.

Le Complet No. 75—est un genre très populaire cet automne et qui est bien vu par ceux dont les goûts cherchent à éviter tout extrême.

L'homme un peu fort porte très bien ce style.

Prix $15. à $30.

Aux magasins de
"Fashion-Craft"

Agences de Montréal.

No 231 Rue St-Jacques, MAX. BEAUVAIS Limitee, Proprietaire
No 470 Rue Ste-Catherine Ouest, J. H. & E. DUBE, "
No 469 Rue Ste-Catherine Est, A. A. ROY, "

F-8-11

Une femme discerne bien rarement quand on lui fait une scène de jalousie par politesse...

Paul Gavault.

x x x

Par une simple exagération de leur zèle cordial, ceux qui nous aiment voient souvent un malheur dans ce qui nous arrive d'heureux.

Jules Lemaitre

x x x

L'habitude de vivre seul diminue la fidélité aux sentiments et augmente la fidélité aux idées.

Anatole France

x x x

Si les gens capables d'attention sont tellement rares, c'est que l'attention est déjà un don de soi.

Albert Guinon.

Théatre Princess

SEMAINE PROCHAINE

Mat. Mercredi et Samedi, 25c à $1.00.
Soirée, 25c à $1.50.

Wm. A. Brady, Ltd. présente Un Long Rire Continuel OVER—NIGHT—par Philip Bartholomae.

Achetez vos sièges maintenant pour le soir d'Election. Rapports complets, Fil privé.

Théatre Princess

Semaine commencant Lundi, 25 Sept.

THE ABORN GRAND OPERA CO.
"Thais" Lundi et Vendredi soir.
"Il. Trovatore" Mardi et Samedi Soir.
"Martha" Mercredi matinée.
"Lucia di Lammermoor" Mercredi soir
"Les Contes d'Hoffman"
Mardi soir et Matinée Samedi.

Maurice Foucher. Alph. L. Phaneuf

Bureau d'Optique Canadien
168, rue St-Denis
En face de l'Université Laval
MONTREAL
Heures de Bureau
8 a. m à 8 p.m. Tel. Bell, Est 889

HYPNOTISME

Voulez-vous devenir hypnotiseur? dominer vos semblables et réussir en tout ? nous donnons gratuitement pour quelques jours 1000 petits traités.
Ecrire à
L'INSTITUT HYPNOTIQUE CANADIEN
Dép. H. 93 rue Bienville
MONTREAL

Picard & Picard
HABERDASHERS DE LUXE
AU FREEMAN'S HOTEL, MONTREAL

Ont le plaisir d'annoncer à leur clientèle qu'ils ont reçu de Paris, Londres et New-York, les marchandises les plus fashionables pour la *Saison d'Automne* et *d'Hiver.*

Un soin tout spécial a été apporté au choix des nouveaux modèles de

Vestes, Gants Perrin, Chemises et Cravates.

Votre visite nous fera plaisir.

N. G. VALIQUETTE, Limitée

N. G. Valiquette
LIMITED
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

Notre assortiment de portières des vieux pays est complet. De belles portières sont généralement très dispendieuses. Cet assortiment non-seulement nous l'offrons à prix bas, mais nous en garantissons la qualité.

Il y en a une grande variété de toutes les couleurs, mais nous recommandons surtout notre ligne orientale qui est d'un effet superbe pour boudoirs.

Ce lot spécial nous l'offrirons Lundi à

$2.69

Confortables en Duvet

Vous savez quelle belle apparence donne au lit un joli confortable durant le jour et quelle bonne chaleur il donne la nuit.

Nos nouveaux modèles sont de 6 pieds par 5 pieds, en satin et satinette, toutes les couleurs. Prix :

$1.50, 2.50, 3.50, 5.00, 7.00

N. G. VALIQUETTE Limitée.

ASSOCIE DEMANDE

Associé demandé avec 2 à 3,000 dollars mininum pour donner plus d'extension à nouvelle affaire déjà lancée et d'un bel avenir. On ne répondra qu'aux lettres signées. Ecrire T. H. Bureau du Journal "Le Pays"

Le Serviteur par Excellence

A Votre Service en tout Temps et tous les Jours de l'Année.

Un serviteur toujours bien disposé, toujours prêt à exécuter vos ordres, à faire vos commissions et a vous sauver du temps dans les petites comme dans les grandes choses.

Il vous assure l'aisance et la sécurité en cas d'urgence et vous rembourse au centuple ce qu'il vous coûte.

Les soucis du ménage disparaissent comme par enchantment lorsque

Vous faites usage du Bell.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.